

CADRE STRATÉGIQUE POUR
**L'APPRENTISSAGE
DU FRANÇAIS
LANGUE
SECONDE**

DANS LES ÉCOLES DE L'ONTARIO

DE LA MATERNELLE
À LA 12^e ANNÉE



Table des matières

Introduction	3
Avantages associés à l'apprentissage du français langue seconde	3
Facteurs qui influent sur le FLS en Ontario	4
Élaboration du cadre stratégique pour l'apprentissage du FLS	5
Conformité aux politiques et initiatives ministérielles	5
Organisation du document	6
1. Le français langue seconde en Ontario : appel à l'action	7
Vision pour l'apprentissage du FLS	8
Objectifs du cadre stratégique	8
Principes directeurs pour le FLS	10
2. Répondre à l'appel à l'action	13
Domaines d'importance stratégique et mesures suggérées	13
Planifier et rendre compte des progrès accomplis en FLS	21
3. Les parents et la collectivité en tant que partenaires	23
Parents	23
Collectivités	24
Programmes de FLS en Ontario	25
Le français langue seconde en Ontario : Foire aux questions	25
4. Examen des études	31
Évolution de la pédagogie	31
Compétences linguistiques implicites et savoir explicite	34
Français langue seconde et acquisition des compétences dans la langue première	35
Le français langue seconde pour tous	36
Motivation et exposition à la langue et à la culture françaises en dehors de la salle de classe	38
Regard sur l'avenir	39
Annexe A : Sommaire des programmes de FLS dans les conseils scolaires de langue anglaise de l'Ontario	40
Annexe B : Collecte et analyse des données à l'appui des objectifs d'apprentissage du FLS	42
Références	44

This publication is also available in English under the title *A Framework for French as a Second Language in Ontario Schools, Kindergarten to Grade 12, 2013*.

Cette publication est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.

Introduction

Le *Cadre stratégique pour l'apprentissage du français langue seconde dans les écoles de l'Ontario de la maternelle à la 12^e année*¹ a été conçu pour aider les conseils scolaires² et les écoles de la province à offrir aux élèves des possibilités d'atteindre leur plein potentiel en français langue seconde (FLS). Le cadre stratégique appuie les trois priorités fondamentales du système d'éducation en Ontario :

- De hauts niveaux de rendement des élèves
- La réduction des écarts en matière de rendement des élèves
- L'accroissement de la confiance du public dans l'éducation financée par les fonds publics

Avantages associés à l'apprentissage du français langue seconde

L'engagement du ministère de l'Éducation d'améliorer l'efficacité de l'enseignement du FLS en Ontario est renforcé par la connaissance et l'appréciation des nombreux avantages avérés associés à l'apprentissage d'une autre langue. Au Canada, où le français et l'anglais sont chacun langue officielle, les avantages de pouvoir communiquer dans les deux langues sont considérables, d'autant plus que tout le monde sait désormais que ces avantages vont au-delà des atouts évidents associés au bilinguisme.

De nombreuses recherches indiquent que l'apprentissage d'une deuxième langue présente des avantages considérables tant sur le plan cognitif que sur les résultats scolaires. On sait qu'un tel apprentissage améliore les capacités dans la langue maternelle et les compétences générales en littératie, et prépare les élèves à apprendre des langues supplémentaires (Jedwab, s.d.). Certains résultats indiquent que l'apprentissage d'une autre langue peut favoriser le développement des compétences interpersonnelles et sociales. Selon le rapport de 2004-2005 du Commissariat aux langues officielles, les recherches indiquent qu'un « individu qui maîtrise plus d'une langue approfondit sa confiance en lui-même et son estime de soi, et est plus à même de s'épanouir en compagnie des autres. » (Adam, 2005, p. 107).

Dans le contexte de mondialisation croissante que nous connaissons actuellement, il est indispensable de faire comprendre aux élèves que le bilinguisme anglais–français est un atout économique et culturel au Canada et à l'étranger. Dans beaucoup de pays, ainsi que dans les collectivités multilingues de l'Ontario, il est pris pour acquis que les élèves apprendront plus d'une langue, et souvent plus de deux. Grâce à Internet qui élargit encore plus les voies de communication partout dans le monde et à l'internationalisation grandissante des entreprises, il est de plus en plus important que les gens puissent parler plus d'une langue (Genesee, 2008, p. 23).

1. Appelé dans ce document *Cadre stratégique pour l'apprentissage du FLS de la maternelle à la 12^e année*.

2. Dans ce document, *conseils scolaires* s'entend des conseils de langue anglaise, sauf indication contraire.

« Les entreprises veulent engager plus de personnes bilingues, mais on n'en trouve pas. »

(*The Hamilton Spectator*, 24 janvier 2004, traduction libre)

La connaissance du français est un atout dans beaucoup de métiers. Que la personne ait ou non la possibilité d'utiliser le français dans un avenir proche ou dans son environnement, les atouts que cela représente sont suffisamment importants pour continuer d'étudier le FLS tout au long du secondaire et au-delà.

Facteurs qui influent sur le FLS en Ontario

L'aide fournie par le gouvernement fédéral aux provinces et aux territoires pour améliorer les résultats de FLS a beaucoup contribué à façonner son enseignement. *L'Entente Canada – Ontario relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle* et les ententes bilatérales avec les autres provinces et territoires ont établi des partenariats pour appuyer le FLS et le français langue minoritaire (FLM) partout au pays. En vertu de ces ententes, des plans d'action ont été mis au point pour diriger la mise en œuvre de ces deux initiatives (FLS et FLM) dans l'ensemble des provinces et des territoires.

Le ministère de l'Éducation de l'Ontario a mis en œuvre de nombreuses initiatives afin d'améliorer les résultats en FLS. Le Ministère a donné la preuve de son engagement envers le FLS en proposant trois types de programmes pour l'ensemble du FLS : français de base, intensif et d'immersion³ – avec un curriculum au palier élémentaire et au palier secondaire pour chacun d'entre eux, afin de permettre à tous les élèves de continuer à accroître leurs connaissances du français, quelle que soit leur destination après l'école secondaire : apprentissage, collège, université ou marché du travail.

Le *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)* est un autre document dont l'influence est déterminante. En Ontario, ce document de référence est reconnu comme un excellent outil pour appuyer les méthodes d'enseignement et d'évaluation des programmes de FLS.

Le Ministère tient également compte des résultats des projets de recherche entrepris par divers organismes professionnels et éducationnels⁴ pour étayer les efforts constamment déployés pour améliorer les programmes de FLS et les résultats des élèves. Le Ministère apprécie le savoir-faire et le point de vue de tous les intervenants et leur offre des possibilités de réseautage dans le but de renforcer le FLS.

3. L'annexe A, pages 40-41, contient de plus amples détails.

4. Ces documents comprennent, entre autres, les rapports de Canadian Parents for French (Hart et coll., 2010), la faculté d'éducation de la University of Western Ontario (Majhanovich et coll., 2010), l'Ontario Public School Boards' Association (OPSBA, 2007), l'Ontario Student Trustees' Association (OSTA, 2006) et l'Association ontarienne des professeurs de langues vivantes (Mollica, Phillips, et Smith, 2005).

Élaboration du cadre stratégique pour l'apprentissage du FLS

Le *Cadre stratégique pour l'apprentissage du FLS, de la maternelle à la 12^e année* dénote une nouvelle volonté de renforcer le FLS en Ontario. Il va au-delà des exigences des programmes de FLS offerts dans les écoles et examine les avantages associés à l'apprentissage d'une autre langue et les contributions importantes que doivent faire les intervenants de l'extérieur et de l'intérieur du système scolaire pour que ces avantages puissent se concrétiser.

Plusieurs facteurs ont favorisé l'intérêt pour le FLS en Ontario, donnant lieu à l'élaboration du *Cadre stratégique pour l'apprentissage du FLS de la maternelle à la 12^e année*. Ces facteurs comprennent la participation des intervenants à l'enseignement du FLS qui ont participé à un dialogue avec le Ministère sur l'établissement d'une vision et de buts communs pour l'enseignement du FLS, la création du groupe de travail provincial sur le FLS en 2010 et les efforts déployés en permanence par les conseils scolaires de l'Ontario pour améliorer l'enseignement du FLS.

D'après les résultats de discussions avec les intervenants et d'un examen approfondi de la recherche sur le FLS, il a été décidé qu'un document-cadre visant à renforcer le FLS en Ontario serait bénéfique pour les élèves. Ce document appuierait les priorités fondamentales de l'éducation en Ontario dans le contexte unique du FLS, énoncerait et harmoniserait les pratiques efficaces de façon à accroître la confiance en soi de chaque élève, leur connaissance du français, leurs résultats, leur participation et à éviter les décrochages; de plus, il regrouperait les messages clés issus des études et des documents ministériels.

Le Ministère a sollicité le point de vue et la rétroaction des enseignantes et enseignants de FLS des 60 conseils scolaires de langue anglaise de la province, y compris les consultants, les coordonnateurs de programme, les dirigeants des conseils et les surintendantes et surintendants responsables du FLS. Les consultations avec le groupe de travail provincial sur le FLS et Canadian Parents for French (Ontario) ont donné lieu à des commentaires utiles et divers. Le Ministère remercie tous les participants pour leur engagement et leur contribution au processus de consultation.

Conformité aux politiques et initiatives ministérielles

L'enseignement du FLS fait partie intégrante des programmes des conseils scolaires de langue anglaise de l'Ontario. Le *Cadre stratégique pour l'apprentissage du FLS de la maternelle à la 12^e année* souscrit à une vision commune qui se retrouve dans chacune des politiques et initiatives ministérielles suivantes :

- *Stratégie d'éducation des Autochtones*
www.edu.gov.on.ca/fre/aboriginal/index.html
- *Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive*
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/EquiteEnBref.pdf>
- *Stratégie de littératie et de numératie*
www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/literacynumeracy.html
- *Politique de participation des parents*
www.edu.gov.on.ca/fre/parents/policy.html
- *Réussite des élèves et Apprentissage jusqu'à l'âge de 18 ans*
www.edu.gov.on.ca/fre/studentsuccess/learning/

Par ailleurs, les principes et mesures suggérés décrits dans ce cadre stratégique sont conformes aux principes et objectifs énoncés dans les politiques ministérielles et les guides suivants :

- *Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario. Première édition, 1^{re} – 12^e année, 2010*
- *Les écoles de l'Ontario de la maternelle à la 12^e année. Les exigences régissant les politiques et les programmes, 2011*
- *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française, 2011*
- *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit, 2007*
- *L'apprentissage pour tous – Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces de la maternelle à la 12^e année, 2011*
- *Supporting English Language Learners: A Practical Guide for Ontario Educators, Grades 1 to 8*
- *Comment tirer parti de la diversité : Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive, 2009*
- *Cadre d'efficacité pour la réussite de chaque élève à l'école de langue française (M-12) : Pour appuyer l'amélioration des écoles et la réussite des élèves, 2010*
- *Partenariat avec les parents: Politique de participation des parents pour les écoles de l'Ontario, 2010*

Organisation du document

Le *Cadre stratégique pour l'apprentissage du FLS de la maternelle à la 12^e année* est structuré comme suit. La section 1 énonce la vision et les objectifs du Ministère pour le FLS et traite des principes qui devraient guider les conseils scolaires dans leurs décisions. La section 2 présente une série de mesures suggérées pour aider les conseils à réaliser les objectifs du FLS. Elle indique également les mesures de planification et de présentation des rapports que les conseils devront prendre dans le cadre de leur plan FLS. La section 3 porte sur le rôle des parents⁵ et des collectivités pour appuyer le FLS, et les moyens par lesquels les conseils peuvent renforcer ce rôle et répondre aux questions et préoccupations. La section 4 présente les grandes lignes des résultats des recherches en rapport avec le FLS afin d'aider le personnel scolaire à prendre des décisions.

5. Dans ce document, le terme *parents* s'entend des parents et des tuteurs. Il peut aussi comprendre les personnes ou les membres de la famille responsables de l'éducation de l'enfant.

1. Le français langue seconde en Ontario : appel à l'action

Le *Cadre stratégique pour l'apprentissage du FLS de la maternelle à la 12^e année* présente un appel à l'action afin d'améliorer la programmation FLS, de prôner les avantages associés à son apprentissage, de mieux apprécier et soutenir les enseignantes et enseignants, et d'accroître la confiance du public dans l'enseignement du FLS. Il énonce la vision, les objectifs et les principes directeurs qui sous-tendent le FLS en Ontario, et propose des mesures que les conseils peuvent prendre pour améliorer la programmation du FLS dans toute la province. Le cadre stratégique a été conçu de façon à aider les conseils scolaires à renforcer les acquis au chapitre de la participation des parents, du personnel scolaire, des administrateurs des conseils scolaires et des collectivités.

La mise en œuvre du cadre stratégique commencera en 2013-2014 et se poursuivra sur une période de dix ans jusqu'en 2022-2023. Au cours de cette période, les conseils devront établir et soumettre des plans pour le FLS comprenant des objectifs précis mesurables, et rendre compte des progrès réalisés en ce qui a trait à la réalisation de ces objectifs. (La section « Planifier et rendre compte des progrès accomplis » à la page 21, contient plus de détails à ce sujet.)

La participation des intervenants est un élément essentiel au processus de renouvellement. En Ontario, tous les élèves des écoles de langue anglaise du secteur de l'éducation publique doivent commencer à suivre des cours de FLS au palier élémentaire. Cependant, les programmes de FLS offerts par les conseils scolaires varient considérablement d'une localité à une autre. Pour répondre aux besoins locaux, les conseils disposent de nombreuses options de prestation des cours de FLS et offrent souvent différents modèles de programmation dans le cadre desquels les élèves peuvent satisfaire ou dépasser les exigences minimales relatives au FLS en Ontario. D'autres options sont offertes dans le cadre des programmes de FLS reconnus – programmes de base, intensif et d'immersion – pour ce qui est de l'année où débute l'apprentissage du français et du degré d'exposition à la langue⁶. Il est préférable que ces choix soient faits en consultation avec les intervenants et en tenant compte de la recherche récente.

6. Voir l'annexe A, pages 40-41, pour plus de détails.

Vision pour l'apprentissage du FLS

Les élèves des conseils scolaires de langue anglaise utilisent le français avec assurance et compétence dans leur vie quotidienne

La vision pour l'apprentissage du FLS en Ontario englobe une prise de conscience accrue des avantages associés à l'apprentissage du français et va au-delà de l'apprentissage du français pour inclure les avantages plus vastes associés à la connaissance de plus d'une langue. Faire de cette vision une réalité nécessite un engagement continu de la part de tous les intervenants. Le personnel scolaire doit se concerter et on doit le soutenir en lui offrant davantage de possibilités de participer à des communautés d'apprentissage professionnel. Les administrateurs scolaires responsables des programmes de FLS, en tant que leaders, doivent démontrer leurs connaissances, leurs compétences et leur passion pour le FLS. Les écoles et les conseils scolaires doivent trouver des moyens de renforcer la confiance des élèves, des parents et de la collectivité à l'égard du FLS et d'accroître leur participation. Tous les intervenants doivent continuer à collaborer pour appuyer plus intensément le FLS partout dans la province.

Objectifs du cadre stratégique

Le Ministère a établi trois objectifs afin d'appuyer la vision pour le FLS en Ontario et celle de la dualité linguistique prônée au palier fédéral⁷. En se concentrant sur ces objectifs, le personnel scolaire, les élèves, les parents et la collectivité peuvent collaborer pour aider les élèves à obtenir de bons résultats en FLS et renforcer la programmation du FLS.

« Le gouvernement du Canada considère que la dualité linguistique est non seulement à la base de l'identité canadienne, mais qu'elle est aussi un outil essentiel à l'ouverture des Canadiens au monde qui les entoure. Avec l'apprentissage de la langue seconde, le gouvernement offre aux jeunes un tremplin vers de plus larges horizons professionnels, tout en leur ouvrant une fenêtre sur le monde. »

(Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013)

7. La *dualité linguistique* au Canada s'entend de l'utilisation, de la connaissance et de l'appréciation des deux langues officielles du pays, le français et l'anglais, et de l'importance historique de ces deux cultures pour le développement de l'identité canadienne.

OBJECTIF n° 1 : Améliorer l'assurance, la maîtrise de la langue et le rendement des élèves en FLS.

Le rendement des élèves en FLS ne dépend pas seulement de leur maîtrise de la langue, mais aussi de l'assurance avec laquelle ils l'utilisent. Il est essentiel que les élèves aient confiance en leur capacité d'appliquer leurs connaissances et compétences en français. Beaucoup d'élèves possèdent cette assurance, mais ce n'est pas le cas pour tous, surtout lorsque vient le moment d'utiliser le français dans des situations authentiques. Pour accroître le pourcentage d'élèves qui atteignent ou dépassent la norme provinciale en FLS, nous devons mettre l'accent sur la maîtrise de la langue et faire en sorte que les élèves se sentent capables de communiquer en français. Les intervenants dans le domaine du FLS ne doivent pas ignorer le fait que l'assurance, la maîtrise et le rendement sont étroitement liés les uns aux autres.

OBJECTIF n° 2 : Accroître le pourcentage d'élèves qui étudient le FLS jusqu'à l'obtention de leur diplôme.

L'apprentissage d'une nouvelle langue dure toute une vie. Les élèves doivent avoir la possibilité de continuer d'étudier le FLS tout au long de leurs études secondaires et au-delà. En améliorant leur confiance en leur capacité de communiquer en français, on les motive à poursuivre leur apprentissage du FLS. Quelle que soit la destination qu'ils ont prévue à la fin du palier secondaire – apprentissage, collège, université ou monde du travail – tous les élèves ont intérêt à continuer d'apprendre le FLS jusqu'à l'obtention du diplôme, et les intervenants doivent étudier toutes les options pour que cela devienne possible.

OBJECTIF n° 3 : Accroître l'engagement des élèves, du personnel scolaire, des parents et de la collectivité envers les programmes de FLS.

L'engagement des intervenants est une condition indispensable à la réussite des programmes de FLS. Des élèves engagés sont des élèves motivés à apprendre. Des enseignants engagés inspirent leurs élèves en partageant leur passion pour la langue et la culture françaises. Des parents engagés soutiennent leurs enfants dans leur apprentissage. Une collectivité engagée se traduit par des possibilités de partenariat offrant des expériences en français authentiques aux élèves des programmes de FLS, à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe. Les résultats des élèves s'améliorent lorsque tous les intervenants sont impliqués et valorisent l'apprentissage; par conséquent, il est essentiel de sensibiliser les gens aux avantages associés à l'apprentissage du FLS.

Principes directeurs pour le FLS

Les principes suivants sont des énoncés durables et primordiaux ayant pour but de favoriser une interprétation commune de l'importance du FLS dans les écoles de l'Ontario et de guider ceux qui élaborent les politiques ainsi que le personnel scolaire dans ses prises de décision. Ces principes directeurs, qui transparaissent tout au long de ce document, constituent un solide fondement pour renforcer le FLS en Ontario.

Les programmes de FLS s'adressent à tous les élèves

La recherche sur le développement du cerveau confirme les avantages cognitifs découlant de l'acquisition d'une langue supplémentaire pour les apprenants de tous âges. Toutes les études confirment des avantages quantifiables associés à l'apprentissage d'une langue supplémentaire (Wachowicz, 2002; Bialystok, s.d.; Cummins, 2007; Lapkin, Mady et Arnott, 2009; Netten et Germain, 2005). Les avantages se traduisent notamment par un potentiel intellectuel accru, de meilleurs résultats dans toutes les matières et dans la langue maternelle, un plus grand respect et une plus grande appréciation de la diversité culturelle, de meilleures perspectives de carrière et la possibilité de gagner plus, ainsi que le maintien de l'acuité mentale chez les personnes âgées (Saskatchewan Learning, French Education and Languages Branch, 2005). Les enseignantes et enseignants du FLS s'efforcent de répondre aux besoins divers de tous les élèves en utilisant un enseignement différencié et en fournissant des adaptations ou en modifiant les attentes au besoin (Ontario, ministère de l'Éducation, 2011a). La participation aux programmes de FLS devrait refléter la diversité de la population scolaire, y compris les élèves ayant des besoins particuliers et les apprenants de la langue anglaise.

L'enseignement et l'apprentissage du français, langue officielle du Canada, sont considérés comme faisant partie intégrante du système d'éducation ontarien.

Conscient des avantages inhérents associés à l'apprentissage des langues et de l'importance pour tous les élèves de maîtriser les deux langues officielles du Canada, le Ministère a à cœur les réalisations de tous les élèves, dans les programmes de base, intensifs ou d'immersion. Tous les élèves des écoles de langue anglaise de la province étudient le FLS et sont sensibilisés aux avantages d'étudier le FLS tout au long du palier élémentaire au palier secondaire et au-delà. Les ressources et les expériences d'apprentissage offertes à tous les élèves, ainsi que les programmes de perfectionnement professionnels attestent de l'importance accordée au FLS. Les enseignantes et enseignants du FLS sont considérés à la fois comme des spécialistes de l'apprentissage et de l'enseignement de la langue seconde et comme des modèles de rôle influents pour les élèves.

« Cette dualité linguistique représente une valeur canadienne fondamentale, un actif précieux sur tous les plans. »

(Graham Fraser, 2011, p. 6, traduction libre)

L'enseignement du FLS : une passerelle entre les langues et les cultures.

De nos jours, il devient de plus en plus important pour les élèves de comprendre les autres cultures, et l'enseignement du FLS joue un rôle important en favorisant cette compréhension. Les élèves des cours de FLS n'apprennent pas seulement à communiquer et à interagir avec les francophones du Canada et du monde entier, ils sont aussi capables de mieux apprécier les langues et les cultures, y sont plus sensibles et acquièrent les bases qui leur permettront d'apprendre d'autres langues. Les employeurs reconnaissent que les élèves des cours de FLS ont la capacité de travailler avec diverses communautés linguistiques, car ils sont « plus sensibles à la culture » (Jedwab, s.d.). Du fait de la mobilité et de l'interdépendance croissante entre les nations, beaucoup d'élèves qui parlent d'autres langues que l'anglais et le français apportent des perspectives importantes à la salle de classe. L'enseignement du FLS permet de reconnaître le lien entre la culture et la langue, et encourage encore plus les élèves à accepter la diversité.

L'apprentissage du FLS renforce les compétences en littératie, ainsi que le développement cognitif et métacognitif.

La recherche indique systématiquement que les élèves qui suivent des cours de FLS développent de solides aptitudes de littératie en anglais (Lapkin, Mady, et Arnott, 2009; Netten et Germain, 2005). Il est suggéré que l'apprentissage du FLS permet aussi de développer diverses aptitudes cognitives, allant d'une meilleure mémoire à une plus grande aptitude à la pensée abstraite. À mesure que les élèves progressent, ils deviennent généralement des penseurs plus souples et plus créatifs (Lazaruk, 2007). De telles aptitudes leur sont très utiles dans toutes les activités scolaires et cognitives. Les enseignants de FLS collaborent avec les enseignants des autres matières pour aider les élèves à faire le lien entre le français et l'anglais et, dans la mesure du possible, entre le français et les autres langues parlées par les élèves. Ainsi, les élèves des cours de FLS apprennent à comprendre comment les langues fonctionnent et quelles sont les stratégies d'apprentissage des langues qui fonctionnent le mieux pour eux.

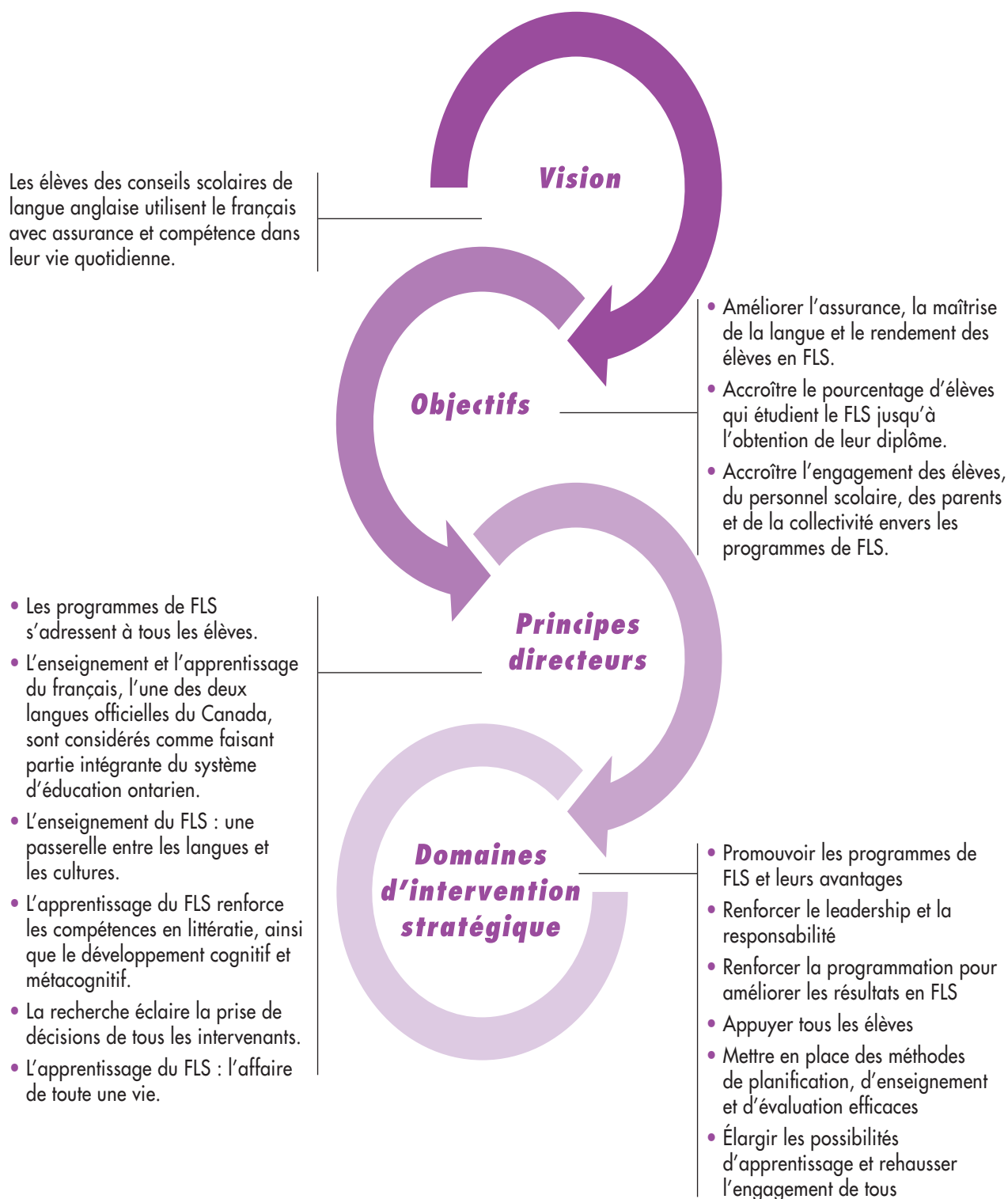
La recherche éclaire la prise de décisions de tous les intervenants.

Le Ministère et les intervenants doivent absolument être au fait des études récentes sur l'enseignement du FLS pour prendre des décisions éclairées reflétant l'approche actuelle et des pratiques efficaces. La recherche sera utilisée essentiellement par le personnel scolaire dans l'organisation, la planification et la prestation des programmes, mais elle pourrait aussi intéresser les administratrices et administrateurs des écoles et des conseils, les conseillères et conseillers d'orientation et les enseignants-guides, ainsi que les parents et les élèves qui souhaitent prendre des décisions éclairées. Le personnel scolaire devrait se préparer à partager ses connaissances sur les résultats des études avec ces autres intervenants.

L'apprentissage du FLS : l'affaire de toute une vie.

Les élèves et leurs parents doivent être conscients des avantages de poursuivre leur apprentissage du FLS tout au long des paliers élémentaire et secondaire, et au-delà. L'apprentissage d'une langue offre des possibilités infinies d'épanouissement et de perfectionnement. En poursuivant leurs études de FLS, les élèves pourront consolider les acquis des années précédentes et atteindre un niveau qui leur permettra d'apprécier pleinement leur connaissance du FLS et de profiter de leurs compétences en FLS au postsecondaire ou au travail. De plus, les élèves qui poursuivent leurs études de FLS jusqu'à l'âge adulte donnent l'exemple aux futures générations d'élèves de FLS. Il est important de valoriser les aptitudes des apprenants du FLS à *toutes* les étapes de leur apprentissage, car cela les encourage à continuer.

CADRE STRATÉGIQUE POUR L'APPRENTISSAGE DU FSL DE LA MATERNELLE À LA 12^e ANNÉE



2. Répondre à l'appel à l'action

Domaines d'importance stratégique et mesures suggérées

Cette section présente les domaines d'importance stratégique et les mesures suggérées afin d'appuyer la réalisation des objectifs pour le FLS en Ontario.

Les six domaines en question, sous lesquels les mesures suggérées sont groupées, énoncent les éléments d'un plan solide que les conseils scolaires peuvent utiliser pour établir et mettre en œuvre leur propre plan au cours de la période de dix ans visée par le cadre stratégique pour l'apprentissage du FLS :

1. Promouvoir les programmes de FLS et leurs avantages
2. Renforcer le leadership et la responsabilité
3. Renforcer la programmation pour améliorer le rendement en FLS
4. Appuyer tous les élèves
5. Mettre en place des méthodes de planification, d'enseignement et d'évaluation efficaces
6. Élargir les possibilités d'apprentissage et rehausser l'engagement de tous

Les mesures suggérées ne doivent pas être considérées comme une liste d'initiatives à prendre, mais le but est plutôt de lancer la discussion entre les intervenants. Lorsqu'ils établiront leur plan FLS en vertu du *Cadre stratégique pour l'apprentissage du FLS de la maternelle à la 12^e année*, les conseils scolaires seront en mesure de déterminer les mesures à prendre pour améliorer la programmation du FLS en fonction des conditions et des besoins locaux.

Les conseils scolaires, le personnel scolaire, les parents et les organismes pour le FLS en Ontario sont invités à étudier les mesures suggérées et à chercher ensemble des moyens efficaces pour atteindre les objectifs établis pour le FLS. Par ailleurs, le Ministère reconnaît qu'il joue lui aussi un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs concernant le FLS et que seuls les efforts dynamiques, focalisés et concertés de tous les intervenants auront une incidence positive sur l'enseignement du FLS dans l'intérêt de tous les élèves de la province.

DOMAINE STRATÉGIQUE 1 : Promouvoir les programmes de FLS et leurs avantages

Les écoles et les conseils scolaires

- sensibilisent une vaste gamme d'intervenants (c'est-à-dire parents, élèves de tous âges, conseillers scolaires, administratrices et administrateurs, personnel scolaire et organismes communautaires) aux avantages du FLS;
- collaborent avec les associations de parents qui appuient l'enseignement du FLS;
- exposent les élèves dès leur plus jeune âge à des modèles de rôle qui emploient le français dans leur travail ou leur vie de tous les jours;
- invitent les élèves et les parents à des discussions au sujet des futurs avantages possibles associés à la connaissance et à la maîtrise de la langue française (p. ex., possibilités de carrière);
- organisent des journées et des ateliers portant sur les possibilités d'emploi nécessitant la connaissance du français;
- célèbrent les réalisations des élèves qui apprennent le FLS;
- fournissent du matériel aux directions d'école pour les aider à promouvoir l'apprentissage du FLS;
- fournissent des renseignements (p. ex., brochures) aux parents sur les programmes locaux de FLS dans les diverses langues parlées dans la collectivité;
- offrent des séances d'information aux parents sur les programmes de FLS;
- incluent une section sur l'enseignement du FLS dans les bulletins d'information internes des conseils scolaires (p. ex., nouvelles initiatives, recherche, occasions d'échanges d'élèves);
- incluent des articles sur le FLS dans les bulletins d'information des écoles et des conseils scolaires (p. ex., comptes rendus d'échanges d'élèves, parcours de réussite);
- font la promotion des programmes de FLS sur les sites Web des conseils et des écoles, notamment en y incluant des descriptions des programmes de FLS offerts par le conseil scolaire;
- étudient des moyens d'incorporer le FLS à la culture de l'école et de souligner la diversité des pays francophones et des régions francophones du Canada;
- font la promotion du français à l'intérieur et à l'extérieur de l'école (p. ex., panneaux bilingues ou multilingues, messages en français dans les annonces et autres activités scolaires).

Le Ministère

- informe le public sur les ressources et programmes de FLS offerts en Ontario (par exemple en offrant des renseignements sur son site Web au www.edu.gov.on.ca/eng/amenagement/FLS.html et en communiquant aux intervenants l'information sur les initiatives relatives au FLS);
- distribue le plus largement possible le document *Cadre stratégique pour l'apprentissage du FLS de la maternelle à la 12^e année* et en assure la promotion;
- publie de courts documents résumant le *Cadre stratégique pour l'apprentissage du FLS de la maternelle à la 12^e année* en plusieurs langues.

DOMAINE STRATÉGIQUE 2 : Renforcer le leadership et la responsabilité

Les écoles et les conseils scolaires

- incluent l'analyse des données sur le FLS dans l'évaluation des besoins du plan d'amélioration des conseils scolaires pour le rendement des élèves;
- intègrent au besoin le FLS au plan d'amélioration des conseils scolaires pour le rendement des élèves;
- incluent dans le plan d'amélioration des écoles (PAE) l'analyse des données et les preuves des progrès vers la réalisation des objectifs de l'Ontario concernant le FLS;
- favorisent la collaboration entre les enseignantes et enseignants du FLS et les enseignantes et enseignants des autres matières (par exemple en faisant en sorte que les enseignantes et enseignants du FLS sont inclus dans les communautés d'apprentissage professionnelles des écoles et des conseils);
- font la promotion de la collaboration entre les leaders pédagogiques en FLS à l'échelle de la province;
- encouragent la collaboration entre les enseignantes et enseignants de français de base, de français intensif et d'immersion en français au sein des écoles et des conseils;
- font la promotion de la collaboration entre les conseils scolaires;
- incluent les leaders pédagogiques en FLS dans les initiatives des conseils pour assurer la cohérence des méthodes utilisées au sein des conseils;
- fournissent un soutien approprié aux leaders pédagogiques des écoles et des conseils pour leur permettre d'améliorer leurs connaissances des programmes de FLS et leurs compétences dans ce domaine;
- fournissent un soutien approprié aux directions d'école, en particulier à celles qui ne parlent pas français, afin de renforcer leur rôle en tant que leaders pédagogiques en FLS;
- donnent aux leaders pédagogiques des écoles la possibilité de discuter des méthodes efficaces d'enseignement du FLS;
- sensibilisent les parents, le personnel scolaire et les conseillers scolaires au cadre stratégique sur le FLS;
- établissent des politiques et des procédures qui sont conformes aux principes directeurs du cadre stratégique pour l'apprentissage du FLS et qui appuient la réalisation des objectifs de l'Ontario pour le FLS;
- mettent au point des modèles de perfectionnement professionnel⁸ qui répondent aux besoins uniques des enseignantes et enseignants du FLS;
- songent à la façon dont les futurs besoins en matière de FLS peuvent affecter le processus de recrutement du conseil scolaire.

Le Ministère

- recueille et analyse les données sur le FLS issues de diverses sources pour éclairer les futures initiatives et orientations provinciales;
- met au point des outils de soutien pour saisir les données, les objectifs, les mesures et les résultats.

8. Voici la définition que le document du Ministère intitulé *L'apprentissage pour tous : maternelle – 12^e année* donne pour *perfectionnement professionnel* : « Chaque professionnel de l'enseignement reçoit une formation ciblée et continue en contexte, afin d'établir des liens entre les nouvelles conceptions en matière de pratiques pédagogiques et l'évaluation de l'apprentissage des élèves. » (Ontario, ministère de l'Éducation, 2011a, p. 8).

- communique les données provinciales sur le FLS aux intervenants afin de guider la prise de décisions;
- dialogue avec toutes les directions du Ministère dont le travail porte sur le FLS pour assurer l'harmonisation des initiatives ministérielles et mettre en place des mesures de soutien uniformes destinées aux conseils scolaires, aux écoles et aux enseignantes et enseignants du FLS;
- se penche avec les intervenants sur les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs pour le FLS en Ontario;
- met à jour la version électronique du *Cadre stratégique pour l'apprentissage du français langue seconde dans les écoles de l'Ontario de la maternelle à la 12^e année*, au besoin;
- participe à un dialogue continu avec les conseils scolaires au sujet de la réalisation des objectifs concernant le FLS;
- analyse les tendances à long terme dans le domaine du FLS issues des données qualitatives et quantitatives locales et provinciales;
- se tient au courant des études récentes en FSL et les analyse;
- présente des initiatives de soutien des trois objectifs provinciaux pour le FSL.

DOMAINE STRATÉGIQUE 3 : Renforcer la programmation pour améliorer les résultats en FLS

Les écoles et les conseils scolaires

- étudient les options de prestation des programmes dans les écoles élémentaires et secondaires, ainsi que le niveau et les conditions préalables pour s'inscrire, afin d'optimiser la participation des élèves et les possibilités de maîtriser le français;
- étudient l'utilisation d'emplois du temps et d'horaires flexibles pour offrir aux élèves un éventail plus vaste d'options et éviter les conflits de date et d'heure avec les cours obligatoires (p. ex., utiliser les horaires en blocs);
- informent les élèves de toutes les années des possibilités offertes sur le plan des études s'ils continuent à étudier le FLS;
- aident les élèves de 8^e année et leurs parents à bien comprendre les types de cours de FLS;
- facilitent la collaboration entre enseignantes et enseignants impliqués dans la transition des élèves des cours de FLS du palier élémentaire au secondaire, ou d'un programme à un autre;
- offrent aux élèves la possibilité d'utiliser leurs connaissances en français dans le cadre d'activités scolaires et parascolaires (p. ex., bénévolat);
- rappellent aux élèves que jusqu'à trois crédits de FLS peuvent être inclus dans les 18 crédits obligatoires;
- accroissent les possibilités de recouvrement des crédits en FLS;
- informent les conseillères et conseillers d'orientation au sujet des objectifs de la province relatifs au FLS (en raison de leur rôle important dans l'établissement des emplois du temps et de leur influence sur les élèves concernant l'étude du FLS);
- aident les élèves à obtenir des stages en entreprise en français dans le cadre de l'éducation coopérative;
- offrent davantage de cours et de programmes (p. ex., des matières autres que le français appliqué pour les élèves des programmes d'immersion en français qui suivent des cours appliqués).

Le Ministère

- appuie les conseils scolaires grâce au dialogue continu et à des séances de perfectionnement professionnel;
- examine les travaux de recherche portant sur le FLS pour étayer la prise de décisions et renforcer le soutien;
- soutient les conseils scolaires dans leurs essais de divers modèles de prestation du FLS en diffusant la recherche.

DOMAINE STRATÉGIQUE 4 : Appuyer tous les élèves

Les écoles et conseils scolaires

- font la promotion du caractère inclusif des programmes de FLS en reconnaissant que tous les élèves sont capables d'apprendre le FLS s'ils reçoivent les mesures de soutien appropriées;
- appliquent les principes de la conception universelle de l'apprentissage et de la différenciation pédagogique lors de la planification des programmes de FLS⁹;
- fournissent les adaptations et les modifications requises énoncées dans le plan d'enseignement individualisé des élèves (PEI);
- utilisent la démarche par étapes de la prévention et de l'intervention¹⁰;
- donnent aux élèves ayant des besoins particuliers accès à la technologie d'assistance décrite dans leur PEI, au besoin;
- impliquent les enseignantes et enseignants du FLS dans la planification et à la mise en œuvre du PEI des élèves, au besoin;
- incluent les équipes ressource des écoles et des conseils (p. ex., les enseignantes et enseignants ressource des écoles, les consultants en FLS et les dirigeants expérimentés) afin d'aider à la résolution de problèmes et à la prise de décision;
- appuient les apprenants de la langue anglaise afin de permettre le transfert de compétences de littératie, et ainsi renforcer la langue première et le FLS;
- consultent les élèves pour déterminer ce qui les motive à participer en classe et les aide à apprendre le français;
- encouragent tous les élèves à accepter et à respecter la diversité de la population scolaire;
- renvoient les pratiques de substitution du programme de français de base pour appuyer la participation de tous les élèves.

Le Ministère

- recueille et analyse les données sur la participation aux programmes de FLS des apprenants de la langue anglaise et des élèves ayant des besoins particuliers;
- intègre dans les programmes de perfectionnement professionnel destinés aux enseignantes et enseignants du FLS des mesures de soutien pour appuyer tous les élèves;
- saisit toutes les occasions de collaboration entre les différentes divisions du Ministère.

9. Voir *L'apprentissage pour tous : maternelle – 12^e année*, pages 11-23.

10. Voir *L'apprentissage pour tous : maternelle – 12^e année*, pages 24-26.

DOMAINE STRATÉGIQUE 5 : Mettre en place des méthodes de planification, d'enseignement et d'évaluation efficaces

Les écoles et conseils scolaires

- veillent au maintien des attentes élevées pour le rendement des élèves en FLS;
- facilitent le partage de pratiques efficaces dans la planification, l'enseignement et l'évaluation du FLS en offrant des possibilités d'apprentissage professionnel axé sur le FLS et en invitant les enseignantes et enseignants du FLS à participer à des enquêtes collaboratives;
- font la promotion de la réflexion sur les pratiques pédagogiques en fonction des études actuelles portant sur le FLS;
- s'assurent que les enseignantes et enseignants de FLS sont inclus dans les discussions et les initiatives qui renforcent le rendement des élèves;
- s'assurent que les enseignantes et enseignants de FLS ont connaissance des autres ressources qui appuient des pratiques efficaces (p. ex., ressources du Secrétariat de la littératie et de la numératie, qui sont disponibles en ligne à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/literacynumeracy/publications.html>);
- créent des occasions pour les enseignantes et enseignants de FLS de collaborer avec leurs collègues de langue anglaise;
- donnent aux enseignantes et enseignants de FLS la possibilité d'établir des objectifs précis pour chaque élève et de planifier un enseignement ciblé pour faciliter la réussite des élèves;
- offrent aux enseignantes et enseignants de FLS des occasions d'harmonisation de l'évaluation des travaux en FLS à l'écrit et à l'oral;
- suivent les progrès des élèves en FLS quant à leur maîtrise du français et à leur assurance;
- établissent le français comme langue de communication dans les classes de FLS; les élèves doivent interagir entre eux en français;
- donnent aux élèves des occasions d'utiliser et de réutiliser la langue dans le cadre d'activités pertinentes;
- mettent l'accent sur ce que les élèves *peuvent* faire;
- encouragent l'autonomie des élèves par l'enseignement explicite de l'auto-évaluation et l'établissement d'objectifs, ainsi que par l'emploi de portfolios pour les aider à suivre leurs progrès et à enregistrer des preuves tangibles (p. ex., vidéos montrant des élèves participant à des communications authentiques et spontanées);
- mettent en place la perspective actionnelle qui s'appuie sur les approches précédentes pour planifier des tâches authentiques, stimulantes, interactives et pertinentes, mettre l'accent sur l'utilisation fonctionnelle de la langue et établir un but pour l'apprentissage du FLS;
- utilisent la stratégie de la délégation graduelle des responsabilités pour l'apprentissage et offrent un étayage suffisant;
- planifient des tâches propices au développement des compétences de pensée critique et supérieure, ainsi que la capacité d'appliquer les connaissances du français spontanément dans des activités interactives;
- enseignent le nouveau matériel d'apprentissage de sorte que le développement de la maîtrise orale serve de fondement sur lequel les élèves peuvent améliorer leurs compétences en lecture et en écriture, tout en faisant en sorte que la langue orale soit prise en compte tout au long du processus d'apprentissage;
- organisent une étude du contenu et du format des examens finaux au palier secondaire (p. ex., l'accent est-il mis sur le français fonctionnel, et y a-t-il des occasions d'évaluer l'écoute, le parler, la lecture et l'écriture?).

- font la promotion du réseautage et du partage des ressources par voie électronique (p. ex., par l'entremise de la Banque de ressources éducatives de l'Ontario);
- présentent des modèles d'apprentissage à vie du français dans les classes de FLS et s'appliquent activement à améliorer la maîtrise de la langue, par exemple en recherchant des mots de vocabulaire se rapportant aux intérêts des élèves et en participant à des programmes d'immersion pour le personnel enseignant.

Le Ministère

- assure la liaison avec le gouvernement fédéral, au besoin;
- assure la liaison avec les universités, les facultés d'éducation et les fournisseurs de cours de qualifications additionnelles de FLS (p. ex., pour partager l'information sur les initiatives de FLS provinciales);
- soutient les conseils scolaires en approfondissant leur connaissance du CECR aux fins d'apprentissage et d'évaluation;
- crée des ressources pour soutenir des stratégies d'enseignement et d'apprentissage efficaces.

DOMAINE STRATÉGIQUE 6 : Élargir les possibilités d'apprentissage et rehausser l'engagement de tous

Les écoles et conseils scolaires

- misent sur l'intérêt des élèves pour la technologie : utiliser des outils pour faciliter les conversations avec des francophones, utiliser des sites Web pour trouver des ressources authentiques et des logiciels visant à améliorer l'utilisation et la compréhension du français oral par les élèves, utiliser des vidéos pour permettre aux élèves d'entendre et de comprendre divers accents du monde;
- étudient des moyens d'optimiser l'utilisation des ressources d'apprentissage électronique;
- communiquent avec des communautés francophones et encouragent la participation des élèves à des activités culturelles en français, les possibilités d'immersion, et l'utilisation de la technologie et des médias numériques sociaux pour se connecter avec les communautés francophones;
- sensibilisent les élèves et leur famille aux organismes communautaires qui prônent la langue et la culture françaises, ou qui offrent des services en français;
- établissent un sentiment d'appartenance pour créer un cadre positif et inclusif où les élèves se sentent encouragés à améliorer leurs compétences en français;
- sensibilisent les élèves et leur famille aux ressources en français disponibles dans la salle de classe, l'école et les bibliothèques publiques;
- sollicitent le point de vue des élèves dans la planification d'expériences d'apprentissage;
- accueillent un assistant de français par l'entremise du programme Odyssey, si possible¹¹;
- fournissent des renseignements aux élèves et aux parents sur les bourses offertes pour apprendre le français, par exemple le programme intensif d'immersion en français de cinq semaines¹²;

11. Pour plus de détails, visiter le site Web www.myodyssey.ca/en/page/?plo_supervisors, ou contacter le superviseur local ou le coordonnateur provincial à odyssey.program@ontario.ca.

12. Pour en savoir plus, visiter www.myexplore.ca/.

- invitent les parents d'élèves suivant les programmes de FLS à en savoir plus sur la façon dont le français est enseigné en classe;
- étudient des possibilités de partenariats avec les parents, des organismes communautaires et la collectivité pour permettre aux élèves d'utiliser davantage le français ou d'y être plus souvent exposés.

Le Ministère

- demande des suggestions et commentaires au sujet des initiatives provinciales au Groupe de travail provincial sur l'enseignement du FLS;
- rencontre régulièrement les groupes d'intervenants importants, à l'échelle provinciale et nationale, pour entretenir des réseaux de FLS dans l'intérêt des élèves;
- envisage différentes façons pour permettre aux enseignantes et enseignants de FSL d'évoluer dans un environnement entièrement francophone tout en partageant les stratégies efficaces d'intégration de la culture française à leur mode d'enseignement.

Planifier et rendre compte des progrès accomplis en FLS

Au cours de la période de dix ans visée par le *Cadre stratégique du FLS de la maternelle à la 12^e année*, les conseils scolaires créeront un plan concis de trois ans sur le FLS qu'ils présenteront au Ministère au début de la 1^{re}, de la 5^e et de la 8^e année; celui-ci appuiera les trois objectifs de la province concernant le FLS. Ce plan, qui englobe les paliers élémentaire et secondaire, devra inclure au moins un objectif mesurable, compte tenu des besoins du district, pour chacun des trois objectifs établis par la province pour le FLS.

Le plan FLS, tout en étant en harmonie avec les autres plans des conseils, aura pour but d'aider les conseils à réfléchir de façon stratégique sur l'apprentissage du FLS dans son ensemble et de planifier soigneusement pour atteindre les objectifs de la province à cet égard. Il est approprié d'intégrer le FLS au plan d'amélioration des conseils scolaires pour le rendement des élèves, si cela a été identifié comme un besoin, mais cela ne remplacerait pas le plan FLS.

Les conseils présenteront également un bref rapport d'étape au cours de la 4^e, de la 7^e et de la 10^e année. Chaque année, le personnel des conseils scolaires responsable du FLS partagera avec le personnel ministériel les progrès accomplis.

Puisque les études démontrent qu'il y a un avantage à consulter les intervenants tout au long du processus de planification, les conseils scolaires pourront réfléchir à des moyens de faire participer des intervenants à leur planification du FLS.

Le fait de se pencher sur les changements dans le FLS au cours d'une décennie d'efforts collaboratifs ciblés, de 2013-2014 à 2022-2023, permettra au Ministère d'appuyer la continuité et l'harmonisation des stratégies pédagogiques efficaces au sein des programmes de FLS à l'échelle de la province et de suivre au fil du temps les tendances dans le domaine de l'enseignement de cette matière.

L'établissement d'une banque de données de base¹³ qui peut être utilisée pour prioriser les besoins et évaluer les progrès réalisés au fil du temps est une composante essentielle du processus de planification. Au cours de la 1^{re} année du plan (2013-2014), les conseils scolaires recueilleront et analyseront les données de base concernant le FLS et utiliseront les résultats pour établir les objectifs qui devront être atteints au cours des trois premières années du plan. Les conseils suivront les progrès en comparant les données recueillies au cours de la mise en œuvre du plan avec les données de base.

Le tableau suivant présente les jalons de la planification décennale pour le FLS.

13. L'annexe B des pages 42 et 43 contient des exemples de questions pour faciliter la collecte de données sur le FLS.

PLANIFICATION DU FLS : JALONS IMPORTANTS, 2013-2014 À 2022-2023					
Les conseils scolaires procéderont comme suit :					
1 ^{re} ANNÉE 2013-2014	2 ^e , 3 ^e ET 4 ^e ANNÉES 2014-2015 À 2016-2017	DÉBUT DE LA 5 ^e ANNÉE 2017-2018	5 ^e , 6 ^e ET 7 ^e ANNÉES 2017-2018 À 2019-2020	DÉBUT DE LA 8 ^e ANNÉE 2020-2021	8 ^e , 9 ^e ET 10 ^e ANNÉES 2020-2021 À 2022-2023
<ul style="list-style-type: none"> Établir les données de base Créer et soumettre un plan concis de 3 ans (de 2014-2015 à 2016-2017) et commencer à le mettre en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre le plan FLS, recueillir les données et suivre les progrès Revoir le plan une fois par an et y apporter les modifications qui s'imposent Soumettre le rapport d'étape au Ministère à la fin de la 4^e ANNÉE (2016-2017) 	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les données et les comparer avec les données de base Créer et soumettre le 2^e plan de 3 ans pour 2017-2018 à 2019-2020 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre le plan FLS, recueillir les données et suivre les progrès Revoir le plan une fois par an et y apporter les modifications qui s'imposent Soumettre le rapport d'étape au Ministère à la fin de la 7^e ANNÉE (2019-2020) 	<ul style="list-style-type: none"> Analyser les données et les comparer avec les données de base Créer et soumettre le 3^e plan de 3 ans pour 2020-2021 à 2022-2023 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre le plan FSL, recueillir les données et suivre les progrès Revoir le plan une fois par an et y apporter les modifications qui s'imposent Soumettre le rapport d'étape au Ministère à la fin de la 10^e ANNÉE (2022-2023)
<p>UNE FOIS PAR AN : Se pencher sur les progrès, puis en discuter avec le personnel du Ministère</p>					

3. Les parents et la collectivité en tant que partenaires

L'engagement des parents et de la collectivité est une composante essentielle des objectifs du FLS. Des niveaux élevés d'engagement par des modèles de rôle adultes au sein de l'école, du foyer et de la collectivité montrent aux élèves l'importance qui est accordée à l'apprentissage d'autres langues, en particulier le français, en Ontario.

Parents

La participation des parents facilite la réussite des élèves

La participation des parents est importante. De nombreuses études montrent que les élèves ont un meilleur rendement quand leurs parents jouent un rôle actif dans leur éducation, et que les bonnes écoles deviennent encore meilleures quand les parents sont impliqués...

Les élèves sont en général plus motivés, obtiennent des notes plus élevées, ont un bon comportement et de bonnes habiletés sociales, et poursuivent leurs études à un niveau supérieur quand leurs parents appuient activement leur réussite scolaire.

www.edu.gov.on.ca/fre/parents/involvement/
Ministère de l'Éducation, *Engagement des parents.*

Les parents et les écoles se partagent la responsabilité de l'éducation des enfants aux paliers élémentaire et secondaire, et, ensemble, accroissent l'efficacité du soutien que chacun fournit. Les parents, qui jouent un rôle déterminant en façonnant les attitudes et les valeurs de leurs enfants, aident ces derniers à se fixer des objectifs et à se tourner vers l'avenir. L'intérêt et l'encouragement des parents peuvent être des facteurs importants pour encourager les élèves à apprendre le FLS et en continuer l'étude tout au long du palier secondaire et au-delà. Les enseignantes et enseignants du FLS se tournent vers les parents pour nouer des liens solides et entretenir la communication entre la maison et l'école. Ces relations, qui reposent sur la compréhension, la confiance et le respect mutuels, représentent la base sur laquelle des expériences positives en FLS se créent et des impressions durables se forment.

Certains parents pensent peut-être qu'ils ne sont pas en mesure d'aider leurs enfants en FLS parce qu'ils ne parlent ni ne lisent le français. Cette perception est sans fondement. Les parents n'ont pas besoin de connaître le français pour aider leurs enfants à l'apprendre. Il est

important que les parents comprennent que les compétences acquises dans une langue sont transférables à l'apprentissage d'autres langues. Les parents peuvent aider leurs enfants en instaurant à la maison un environnement linguistique stimulant. Entretenir des conversations intéressantes et lire aux enfants tous les jours dans la langue parlée à la maison, et les entourer de livres et de magazines sur des sujets variés font partie des moyens les plus efficaces que les parents peuvent mettre en œuvre afin d'aider leurs enfants à se perfectionner dans la ou les langue(s) qu'ils apprennent.

Les parents peuvent aussi aider leurs enfants dans l'apprentissage du FLS en faisant en sorte qu'ils entendent du français à la télévision, au cinéma et dans le cadre d'événements culturels. Les enfants peuvent être vivement motivés à apprendre le FLS s'ils constatent que le français est utilisé par de nombreuses personnes dans leur vie quotidienne. En outre, de telles expériences contribuent à encourager une appréciation durable de la culture française en Ontario, au Canada et partout dans le monde.

La prestation des programmes de FLS peut différer d'un conseil scolaire à l'autre en Ontario; il est donc indispensable que les parents aient accès à des renseignements détaillés sur les programmes offerts par leur conseil afin de connaître leurs options et de pouvoir prendre des décisions éclairées au sujet de l'éducation de leurs enfants en FLS.

Collectivités

Bien que l'apprentissage du FLS commence souvent en classe, selon les études, il y a des avantages considérables à rendre cet apprentissage vivant au moyen d'expériences authentiques en français à l'extérieur de l'école (Mady et Arnott, 2010). Dans les collectivités où l'anglais prédomine, il peut être difficile d'accéder à de telles expériences. Toutefois, c'est dans ces collectivités que les élèves ont le plus besoin d'être exposés au français en contexte réel. Par conséquent, on devrait les encourager à rechercher des occasions de rencontrer des groupes francophones de la province, du pays, et d'ailleurs dans le monde.

« Bien sûr, tant la qualité des cours et des programmes de langue seconde que l'enrichissement de ces programmes par des occasions d'interaction sociale, des activités culturelles et des échanges constituent des éléments clés pour attirer et retenir les jeunes élèves. »

(Graham Fraser, 2008, p. 14, traduction libre)

Voici quelques moyens par lesquels les élèves pourraient être exposés à des expériences authentiques en français :

- Donner la possibilité aux élèves des écoles secondaires de perfectionner leurs compétences en français à l'aide de stages en entreprise dans le cadre de l'éducation coopérative et d'activités de bénévolat au sein de la collectivité.
 - Les élèves pourraient faire des stages en entreprise, dans une bibliothèque et dans d'autres organismes où le français est utilisé.
 - Les activités de bénévolat pourraient inclure la lecture en français aux jeunes enfants à la bibliothèque locale ou participer à la prestation de services en français dans la localité.

- Offrir la possibilité aux membres de la collectivité et aux élèves de partager leur intérêt pour la langue et la culture françaises.
- Organiser des programmes d'échange et de voyages entre localités.
- Ajouter une composante en français aux camps et aux programmes parascolaires.
- Présenter des films en français dans les salles de cinéma locales.

Programmes de FLS en Ontario

Il est important que les parents et les partenaires communautaires comprennent bien les caractéristiques de chacun des trois programmes de FLS reconnus – de base, intensif et immersion – ainsi que les options disponibles au sein de leur conseil scolaire local. Cela les aidera à faire des contributions efficaces dans le domaine du FLS et appuiera leur engagement continu. On trouvera de l'information et des détails concernant les exigences du diplôme d'études secondaires dans la section 6 du document *Les écoles de l'Ontario de la maternelle à la 12^e année. Les exigences régissant les politiques et les programmes* à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/index.html>.

Les parents et les partenaires communautaires doivent savoir que le curriculum des trois programmes de FLS reconnus et l'information sur le FLS en Ontario sont disponibles sur le site Web du Ministère à <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/index.html>. Les conseils scolaires fournissent des détails supplémentaires au sujet des programmes de FLS locaux sur leurs sites Web, accessibles à www.edu.gov.on.ca/fre/sbinfo/boardList.html.

Les conseils peuvent fournir des renseignements sur les programmes de FLS de plusieurs manières, par exemple en organisant des séances d'information à l'intention des parents et des partenaires communautaires, ou en incluant un tableau récapitulatif dans leur bulletin d'information. Le sommaire des programmes de FLS présentés à l'annexe A a pour but d'aider les conseils et le personnel scolaire à sensibiliser les gens aux types de programmes de FLS offerts.

Le français langue seconde en Ontario : Foire aux questions

Les questions et les réponses suivantes ont pour but de guider les enseignantes et enseignants du FLS, ainsi que d'autres membres du personnel des conseils et des écoles, à répondre aux questions des parents.

Quels sont les avantages associés à l'étude du français langue seconde?

En Ontario et partout au Canada, de nombreux emplois nécessitent la maîtrise du français et de l'anglais et, même si la connaissance du français n'est pas obligatoire, elle peut être un atout pour les postes où on traite avec le public. Pour les élèves, parler plusieurs langues est un atout certain. En plus de leur offrir un plus grand nombre d'options professionnelles et la possibilité de gagner plus d'argent, l'apprentissage du FLS leur permet de renforcer leurs capacités dans leur langue maternelle et leur donne une base solide pour apprendre d'autres langues. La recherche démontre que l'étude de plusieurs langues a un effet positif

sur l'acquisition des aptitudes en résolution des problèmes et en pensée créative. Les autres avantages (d'ordre personnel) comprennent une meilleure appréciation de la culture française au Canada et ailleurs dans le monde, l'élargissement des perspectives globales, la possibilité de voyager et d'étudier dans d'autres pays, et une meilleure compréhension et acceptation de la diversité.

Comment puis-je préparer mon enfant à apprendre le français langue seconde?

Les enfants ne sont pas obligés de connaître le français avant de commencer les programmes de base, intensifs et d'immersion. Même si les parents ne parlent pas français, ils peuvent encourager leurs enfants à s'intéresser au français de diverses façons. Les enfants peuvent s'amuser à examiner et à observer comment le français est utilisé dans leur environnement, par exemple sur les étiquettes des aliments et des produits ménagers. Certains enfants aiment bien écouter des chansons et des comptines pour enfants en français, regarder des émissions, des vidéos ou des films pour enfants en français, compter ou chanter l'alphabet en français. Une attitude positive, la volonté d'aider votre enfant dans ses études et la conviction qu'il est capable d'apprendre sont autant de facteurs qui constituent une base solide permettant à l'enfant de vivre des expériences positives en FLS.

Comment puis-je aider mon enfant à réussir dans l'apprentissage du français langue seconde?

Les modèles de rôle positif peuvent avoir une forte influence sur les enfants. Montrer à votre enfant que vous accordez de l'importance au français est l'un des moyens les plus efficaces de l'encourager à s'appliquer. Pour ce faire, vous pouvez de temps à autre écouter des livres audio en français, regarder la télévision ou des films en français avec votre enfant, et lui parler des nombreuses collectivités de l'Ontario et du Canada où on parle le français, ainsi que des pays francophones. Une autre façon de montrer que vous prêtez de l'importance au français est de l'apprendre avec votre enfant. Vous pourriez aussi participer à des activités sociales destinées aux personnes qui apprennent le français ou joindre un groupe de parents qui appuient l'enseignement du FLS. De telles expériences peuvent accroître votre confiance dans les situations où le français est utilisé et améliorer ainsi votre capacité d'aider votre enfant dans son apprentissage.

Étant donné que les compétences en littératie acquises dans une langue sont transférables à une autre, voir leurs parents lire en anglais ou dans leur langue d'origine peut motiver les enfants à lire, leur permettant ainsi d'améliorer leurs compétences en littératie dans les langues qu'ils apprennent. Emmener les enfants à la bibliothèque, lire ensemble et les encourager à lire en français et en anglais sont d'autres moyens pour les parents d'aider les enfants à améliorer leurs compétences en littératie.

Certains enfants aiment raconter à la maison ce qu'ils ont appris en français à l'école, alors que d'autres se sentent mal à l'aise si on leur demande de « se donner en spectacle ». Ce n'est pas en demandant aux enfants de dire des mots en français qu'on peut connaître leur niveau de français; cependant, en encourageant votre enfant à lire des livres et des magazines en français, ses propres rédactions ou les étiquettes sur les emballages, vous lui montrez que vous appréciez sa maîtrise du français. Vous pouvez aussi encourager votre enfant à participer à des activités en français en dehors de la salle de classe, par exemple en participant à des excursions scolaires, des camps, ou des visites et des échanges. Il est toujours bon pour les enfants de constater que de nombreuses personnes parlent français au quotidien.

Apprendre une autre langue nécessite des aptitudes comme l'écoute attentive, la mémorisation et la capacité de faire des déductions et des prévisions. Ces aptitudes peuvent être développées dans n'importe quelle langue, souvent au moyen d'activités appréciées des enfants, par exemple faire des associations de mots et des rimes, apprendre des chansons, des poèmes et des devinettes, jouer à des jeux de société, de cartes et informatiques, et faire des casse-tête de toutes sortes. Parmi les avantages de ces jeux figure l'interaction avec des adultes et des amis, la découverte du monde et l'observation de la façon dont les autres apprennent et communiquent.

Il est très important de communiquer ouvertement avec l'enseignante ou l'enseignant de FLS afin de créer une solide complicité propice à la réussite de votre enfant. Les séances d'information sur le curriculum et les entretiens avec les professeurs sont un moyen d'y parvenir. Il est important pour les parents de communiquer avec l'enseignante ou l'enseignant du FLS si certains aspects de l'apprentissage de leur enfant nécessitent une attention particulière.

Je ne parle pas le français. Comment puis-je aider mon enfant avec ses devoirs?

Les parents des élèves qui suivent les programmes de FLS ne sont pas tenus de connaître le français. Bien que le français soit la langue de la classe de FLS, la communication entre l'école et les parents se fait en anglais. Les parents peuvent profiter des occasions comme les séances d'orientation dans l'école, les soirées de rencontre du personnel et les conférences parents-enseignants pour se renseigner sur le programme de FLS, les attentes relatives aux devoirs et la façon d'appuyer la réussite des enfants. Les parents peuvent s'assurer que les enfants font leurs devoirs en vérifiant les communications entre l'école et la maison.

Les parents peuvent aider en faisant en sorte que les enfants fassent leurs devoirs à une heure régulière et dans un lieu réservé à cet effet. Pour que les enfants fassent leurs devoirs, ceux-ci doivent faire partie des activités régulières après l'école. Les parents peuvent aussi faire en sorte que les devoirs soient une expérience agréable en félicitant leur enfant pour ses efforts, par exemple quand il lit ou pratique le français oral.

Les parents peuvent trouver des ressources conçues pour les aider à la bibliothèque et sur Internet, et ils sont encouragés à les utiliser. Un exemple de ressources en ligne est le *FLS Trousse pour les devoirs* (www.fslhomeworktoolbox.ca/), qui est une mine de renseignements pour les parents et offre des outils pratiques pour l'apprentissage du français, y compris des fichiers vidéo et audio. En outre, le Ministère (www.edu.gov.on.ca/abc123/) donne des conseils en plusieurs langues sur les divers moyens d'aider les enfants dans leur apprentissage à la maison.

Comment puis-je participer à l'enseignement du FLS à l'école si je ne parle pas le français?

Il existe de nombreux moyens par lesquels les parents peuvent participer aux programmes de FLS, par exemple en accompagnant les enfants lors des excursions scolaires ou en participant aux événements spéciaux organisés dans la classe ou dans l'école, en trouvant où le français est parlé ou utilisé dans la collectivité, en organisant des activités sociales en français, des soirées d'information ou des programmes d'été, et en se mettant en contact avec des groupes communautaires. Beaucoup d'écoles et de classes élémentaires sont à la recherche de bénévoles pour écouter les enfants lire en français. Même si votre connaissance du français est limitée, votre écoute attentive serait appréciée par les jeunes élèves. Les élèves qui suivent des programmes de FLS participent parfois à des présentations théâtrales ou musicales en français et seraient heureux de recevoir une aide artistique, musicale ou technologique.

Comment puis-je aider mon enfant à comprendre les avantages de continuer à apprendre le français jusqu'à la fin du palier secondaire et au-delà?

Les enfants doivent savoir qu'il faut du temps pour maîtriser le français. Comme c'est le cas pour les athlètes ou les musiciens débutants, on ne peut pas s'attendre à ce qu'une personne qui apprend le FLS maîtrise les compétences requises sans étudier ou pratiquer sur une longue période. En attirant l'attention sur des modèles de rôle bilingues, on peut motiver les enfants à continuer à étudier le FLS de façon à bien maîtriser le français.

Il est important de discuter des avantages associés aux compétences en français avec les enfants lorsqu'ils étudient les options de cours du palier secondaire, voire avant, afin qu'ils prennent des décisions qui ne leur ferment pas de portes et limitent leurs débouchés à l'avenir. Si les enfants trouvent difficile de saisir en quoi les compétences en français auront une incidence positive sur leur domaine d'intérêt, les parents peuvent leur dire qu'il existe des institutions et des emplois au Canada et dans d'autres pays qui requièrent la connaissance du français. Le fait de bien maîtriser le français peut ouvrir une vaste gamme de possibilités de carrière.

Que puis-je faire si mon enfant a des difficultés en FLS?

Si vous pensez que votre enfant a des difficultés, parlez-en à l'enseignante ou l'enseignant du FLS pour voir avec lui ce que vous pouvez faire pour aider votre enfant. La plupart des enfants ont des difficultés de temps à autre, mais si votre enfant est inquiet, frustré, ou s'il a des préoccupations au sujet de l'apprentissage du français, cela pourrait être le signe d'un problème sous-jacent qui devrait être résolu dès que possible. Les enfants progressent à des rythmes différents et apprennent de diverses manières, de sorte que les enseignantes ou enseignants planifient les activités d'enseignement et d'évaluation en tenant compte des intérêts, des styles d'apprentissage, et des connaissances et des compétences préalablement acquises des élèves.

Est-ce que mon enfant sera capable de parler le français, de l'écrire, de le lire et de le comprendre?

Tous les élèves qui apprennent le FLS doivent acquérir des compétences en écoute, en langage parlé, en lecture et en écriture. Le programme de français de base a pour but d'aider les élèves à acquérir une connaissance de base de la langue, tandis que les programmes intensifs et d'immersion, qui offrent un plus grand nombre d'heures d'enseignement en français, donnent aux élèves la possibilité d'approfondir davantage leurs compétences linguistiques. Comme dans n'importe quelle autre matière, les résultats diffèrent selon les enfants.

Il existe de nombreux facteurs qui influent sur le niveau de maîtrise atteint, mais les élèves progressent en général de la capacité d'utiliser des termes très simples pour parler d'eux-mêmes et de situations familières, jusqu'à l'aptitude à communiquer sur une gamme plus vaste de sujets, et d'utiliser et de comprendre des structures langagières de plus en plus complexes. En général, le niveau de maîtrise et d'exactitude atteint augmente avec le nombre de cours de FLS suivis.

Que dois-je faire pour inscrire mon enfant aux programmes d’immersion ou de français intensif?

Toutes les écoles n’offrent pas des programmes de français intensif ou d’immersion. Les conseils scolaires ont l’option d’offrir de tels programmes selon la demande et les ressources locales, et la décision d’établir ces programmes est prise par le conseil local. De plus, les conseils sont libres de décider en quelle année d’études les programmes intensifs et d’immersion commenceront. Il est recommandé aux parents d’enfants d’âge préscolaire de vérifier auprès de leur conseil scolaire où les programmes de FLS sont offerts, l’année d’études au cours de laquelle ils commencent, ainsi que les options et processus d’inscription. Les conseils offrent souvent une séance d’information à l’hiver ou au printemps pour les parents intéressés à inscrire leurs enfants.

En quoi les programmes d’immersion en français diffèrent-ils les uns des autres au palier élémentaire?

Il existe de nombreux modèles de programmes d’immersion en français dans les écoles élémentaires, étant donné que les conseils scolaires sont libres de concevoir des programmes qui répondent aux besoins locaux. Par exemple, les conseils décident l’année à laquelle les programmes d’immersion commencent ainsi que les matières qui seront enseignées en français, et en quelle année l’étude de l’anglais commencera.

« Dans les programmes d’immersion précoce, les élèves apprennent à maîtriser et à lire et à écrire le français sans aucune répercussion apparente sur leurs compétences en anglais. Ils rattrapent leur retard dans la plupart des éléments du test normalisé de l’anglais dans l’année qui suit le début de leur intégration au programme d’arts du langage en anglais officiel. »

(Cummins, 1998, p. 34, traduction libre)

Quels sont les critères dont mon enfant doit tenir compte lors de la sélection des cours de FLS au secondaire?

Les élèves de 8^e année doivent réfléchir à leurs points forts, à leurs intérêts et à leurs objectifs lorsqu’ils consultent les descriptions de cours et les attentes énoncées dans les programmes-cadres de l’Ontario (<http://www.edu.gov.on.ca/eng/curriculum/secondary/fsl.html>). Les élèves peuvent aussi parler de leurs choix avec leur enseignante ou enseignant du FLS au palier élémentaire et, si possible, avec une enseignante ou un enseignant du FLS du palier secondaire.

Où mon enfant peut-il se renseigner au sujet des programmes d'études en français au niveau postsecondaire?

Les élèves peuvent trouver des cours et des programmes en français sur le site Web des établissements d'enseignement postsecondaire. Cliquez sur les liens suivants pour avoir des renseignements sur les collèges et universités de l'Ontario :

<http://www.ontario.ca/fr/education-et-formation/colleges-en-ontario>

<http://www.ontario.ca/fr/education-et-formation/universites-en-ontario>

Il est possible que des programmes en français figurent sous d'autres titres; par conséquent, les élèves devraient essayer en tapant « langues vivantes », « lettres et sciences humaines », « français langue seconde », « immersion en français » ou « français ». En plus de se renseigner au sujet des cours et des programmes offerts, les élèves des cours de FLS peuvent vouloir savoir si les établissements d'enseignement postsecondaire offrent la possibilité de suivre une partie du programme de FLS au sein d'une collectivité francophone.

Où puis-je trouver d'autres renseignements sur les programmes de FLS en Ontario?

Le ministère de l'Éducation fournit des renseignements sur les programmes de FLS offerts en Ontario sur son site Web à www.edu.gov.on.ca/fre/amenagement/FLS.html.

Les conseils scolaires donnent des détails sur leurs programmes de FLS sur leurs sites Web. On trouvera une liste complète de tous les conseils de l'Ontario à www.edu.gov.on.ca/fre/sbinfo/boardList.html.

Les programmes-cadres du palier élémentaire sont consultables en ligne à www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/elementary/index.html.

Les programmes-cadres du palier secondaire sont consultables en ligne à www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/secondary/index.html.

En cliquant sur le lien suivant, on trouvera des renseignements sur les établissements postsecondaires de langue française et bilingues :

<http://www.ontario.ca/education-and-training/french-language-institutions>.

4. Examen des études

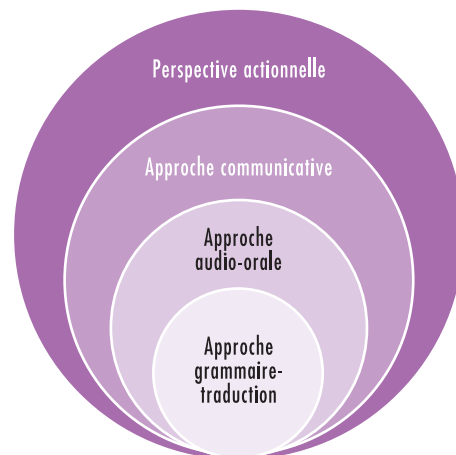
Cette section présente les points saillants d'études que le personnel scolaire pourrait trouver utiles pour appuyer ses décisions concernant le FLS et ses communications avec d'autres intervenants du domaine. Il existe de nombreux aspects de l'enseignement et de l'acquisition d'une langue seconde. La recherche incluse dans ce document porte sur les programmes de FLS et n'est en aucun cas exhaustive. La section présente les grandes lignes des approches pédagogiques, insiste sur le fait que le FLS est destiné à tous les apprenants et suggère des mesures fondées sur la recherche pour offrir à tous les élèves de meilleures possibilités de réussir en FLS.

Évolution de la pédagogie

Il y a de nombreux avantages pratiques, cognitifs et psychologiques associés à l'apprentissage des langues. Par exemple, les études ont établi que les personnes capables de parler plusieurs langues ont de meilleures perspectives d'emploi, et sont davantage aptes à résoudre des problèmes et à avoir de l'assurance en société. Conscients de ces avantages, les chercheurs ont étudié les diverses méthodes d'enseignement des langues pour évaluer celles qui sont les plus efficaces pour aider les jeunes apprenants à se perfectionner dans une deuxième langue. Évidemment, les résultats sont différents d'une méthode à l'autre.

Les méthodes d'enseignement d'une deuxième langue ont évolué au fil du temps pour répondre aux besoins changeants de la société et pour tenir compte des résultats des recherches. Lorsque le personnel scolaire et les autres intervenants connaissent les attentes et les expériences des générations précédentes concernant l'enseignement et l'apprentissage d'une deuxième langue, ils sont mieux en mesure de prendre des décisions éclairées au sujet de la façon d'appuyer et de renforcer l'apprentissage d'une deuxième langue pour les élèves actuels et futurs. Les paragraphes qui suivent synthétisent certaines des approches les plus reconnues pour l'enseignement d'une deuxième langue.

Chaque approche s'appuie sur les approches antérieures et contient des éléments communs.



Approche grammaire-traduction

Puisque les raisons d'apprendre les langues ont évolué avec la mondialisation, il en est de même pour les méthodes et les moyens d'enseignement des langues. Alors que, de nos jours, on enseigne les langues à l'école pour que les gens puissent communiquer, au début du XX^e siècle, la méthodologie traditionnelle portait sur la capacité de traduire des mots étrangers dans la langue première (Puren, 2006). Cette méthodologie, souvent appelée « approche grammaire-traduction », est issue de l'enseignement des langues classiques (Lightbown et Spada, 2006). Cette approche avait essentiellement pour but de permettre aux élèves de lire des livres dans la langue étudiée; on demandait aux élèves de lire le texte dans la deuxième langue, puis de le traduire dans la langue première. Une stratégie souvent utilisée consistait à donner des listes de mots et leurs équivalents dans la deuxième langue, puis à expliquer les règles de grammaire s'y rapportant (p. 138). Ainsi, en mémorisant le vocabulaire et les règles de grammaire de la deuxième langue, les élèves pouvaient lire et écrire la deuxième langue mais ne pas nécessairement la parler.

Approche audio-orale

En réaction en partie aux limites de l'approche grammaire-traduction, on s'est mis à utiliser une nouvelle méthode d'enseignement que d'aucuns appellent « approche audio-orale », davantage axée sur l'expression orale. Au lieu de mettre l'accent sur la lecture de textes en langue étrangère, l'approche audio-orale permettait aux élèves d'écouter et de parler la langue étudiée. Toutefois, malgré cette attention accordée à l'expression orale, les élèves qui apprenaient avec cette méthode ne réussissaient pas encore à bien communiquer dans la langue étrangère. Puisque les gens qui s'expriment de façon libre ou spontanée peuvent faire des erreurs susceptibles de s'ancrer à la longue et de se transformer en de « mauvaises habitudes », l'enseignement mettait l'accent sur la répétition des expressions apprises plutôt que sur l'expression spontanée. On demandait aux élèves de mémoriser et de répéter une brève conversation sans qu'ils en comprennent nécessairement le sens ou le contexte (Lightbown et Spada, 2006, p. 139).

Les études sur l'utilisation des approches audio-orales et grammaire-traduction en classe donnent peu d'éléments indiquant qu'elles améliorent la compréhension, la maîtrise ou la capacité de communiquer dans une deuxième langue. D'après Lightbown et Spada (2006), « les apprenants qui reçoivent un enseignement au moyen des méthodes audio-orale ou grammaire-traduction sont souvent incapables de communiquer leurs messages et leurs intentions dans une deuxième langue. L'expérience indique en outre que les méthodes essentiellement ou exclusivement fondées sur la structure ne garantissent pas aux apprenants d'acquiescer l'acquisition d'un haut niveau d'exactitude et de compétences dans la deuxième langue » (p. 143).

Approche communicative

Les constatations que les approches grammaire-traduction et audio-orales ne permettaient souvent pas aux apprenants de s'exprimer avec fluidité et précision dans la langue cible ont abouti à la création de l'« approche communicative ». Cette approche permet aux apprenants d'utiliser la langue de façon significative. Selon les partisans de cette approche, faire des erreurs fait partie du processus d'apprentissage d'une langue. On doit placer le sens au centre de l'approche et accorder moins d'importance à la forme langagière (Lightbown et Spada, 2006). Bref, il faut donner la priorité à la fluidité plutôt qu'à l'exactitude. Les tâches en classe

sont souvent organisées autour de types d'activités de communication comme demander des renseignements, exprimer ses préférences et ses goûts, décrire quelque chose, lancer une invitation, faire une promesse ou présenter des excuses : tout ce qu'un apprenant doit savoir pour se faire comprendre dans une langue étrangère. Les indices contextuels, les accessoires et les gestes sont utilisés pour appuyer la communication du sens. Les élèves apprennent les règles de grammaire pour qu'elles leur permettent d'exprimer le sens correctement (Canale et Swain, 1980, p. 2).

Le concept selon lequel une langue s'apprend plus facilement lorsqu'on l'apprend dans le but de communiquer et au moyen de la communication est largement accepté et étayé par la recherche (Lightbown et Spada, 2006; Genesee, 1994). Dans une étude menée en 2005 sur le lien entre les stratégies d'enseignement et les résultats des élèves, Netten et Germain définissent un *enseignement hautement efficace* comme « l'utilisation de stratégies axées sur l'utilisation de la langue (modèle, utilisation et correction) sous la forme de communication spontanée tout au long de la leçon, sans avoir appris le vocabulaire ou la grammaire par cœur au préalable » (p. 198).

Les stratégies d'enseignement jouent un rôle important dans l'aptitude à communiquer dans une deuxième langue. Le personnel scolaire qui emploie des méthodes *d'enseignement hautement efficaces* obtient de meilleurs résultats dans le développement de l'expression spontanée chez ses élèves.

Perspective actionnelle

Bien que l'approche communicative souligne l'importance de l'écoute et de la reproduction du langage comme moyen de développer la maîtrise de la langue orale, d'aucuns soulignent que cette approche ne répond pas entièrement aux divers besoins des apprenants (Puren, 2006). L'approche communicative est souvent associée à l'utilisation de thèmes ou de textes pour organiser des unités d'étude qui peuvent ou non être pertinentes pour les élèves. Selon la recherche récente, l'apprentissage d'une langue se fait au moyen de « l'action sociale ». La « perspective actionnelle » met l'accent sur l'apprentissage d'un langage fonctionnel en lien avec des activités du quotidien. Selon cette approche, les élèves sont des « acteurs sociaux » qui utilisent des « actes de paroles » pour interagir avec d'autres et réaliser des tâches, « une visée actionnelle [...] que l'acteur se représente comme devant parvenir à un résultat donné en fonction d'un problème à résoudre, d'une obligation à remplir, d'un but qu'on s'est fixé » (CECR, 2001, p. 16). Les élèves créent et traitent des textes oraux et écrits en appliquant leurs compétences générales et linguistiques, et diverses stratégies de « réception, production, interaction ou médiation » (p. 48).

Les enseignantes et enseignants qui emploient la perspective actionnelle peuvent présenter des activités langagières aux élèves semblables aux tâches de la vie de tous les jours. Ainsi, les tâches sont ouvertes et nécessitent l'utilisation de diverses connaissances et compétences, et exigent souvent une interaction orale ou écrite entre deux élèves ou plus. La grammaire est vue comme un outil qui sert à améliorer la communication orale et écrite et, de ce fait, est enseignée dans un contexte pertinent. Grâce à ces activités, les élèves apprennent à bien communiquer, de façon directement liée à leurs besoins et intérêts personnels et dans des contextes autres que l'apprentissage en classe.

Combiner les approches pour répondre à des besoins divers

Chaque approche d'enseignement susmentionnée propose aux enseignantes et enseignants un ensemble de principes théoriques à partir desquels ils conçoivent leurs stratégies d'enseignement; toutefois, offrir des activités reposant exclusivement sur une approche comporte des limites. Étant donné la diversité des besoins et des points forts des élèves, de leur degré de préparation à l'apprentissage, de leurs intérêts et de leurs styles d'apprentissage, les enseignantes et enseignants s'aperçoivent souvent qu'une seule approche ne répond pas aux besoins de tous les élèves (Alberta Education, 2008). En général, les enseignantes et enseignants constatent qu'il est davantage approprié de combiner plusieurs approches pour mieux répondre aux besoins de leurs élèves. Les personnes qui procèdent ainsi utilisent une approche dite éclectique.

Compétences linguistiques implicites et savoir explicite

On a beaucoup débattu de l'incidence du savoir explicite sur la maîtrise d'une deuxième langue. Dans le présent contexte, le savoir explicite s'entend de la connaissance et de l'utilisation consciente des règles grammaticales qui régissent une langue. Selon ce modèle, on apprend une langue d'abord à l'aide de méthodes d'enseignement explicites, par exemple en mémorisant le vocabulaire et les formes verbales, puis on transforme ce modèle en ce qui est souvent appelé « compétence implicite », c'est-à-dire la grammaire interne facilitant la communication orale spontanée (Netten et Germain, 2005). Au fil du temps et après beaucoup de pratique, on suppose que le savoir explicite des règles langagières finit par devenir une connaissance internalisée qui permet aux apprenants de communiquer facilement dans la deuxième langue (Terre-Neuve-et-Labrador, ministère de l'Éducation, 2011).

Toutefois, la recherche neurologique sur ce sujet indique que le cheminement vers la compétence implicite grâce au savoir explicite n'est pas aussi direct. Michel Paradis, par exemple, a indiqué que la connaissance consciente et la compétence implicite font appel à deux sortes de mémoire différentes, qui sont situées dans des régions différentes du cerveau. La connaissance consciente des règles et de la grammaire est emmagasinée dans la mémoire propositionnelle, alors que la compétence implicite ou intuitive utilisée dans l'expression spontanée fait appel à la mémoire procédurale. Des études de patients atteints de la maladie d'Alzheimer confirment que ces deux sortes de mémoire sont situées dans des parties différentes du cerveau et ne sont pas directement reliées. Dans son document *Neurolinguistic Theory of Bilingualism*, Michel Paradis arrive à la conclusion que le savoir explicite ne peut être transformé en compétence implicite. Si la compétence implicite est requise pour l'expression orale spontanée, le savoir explicite ne l'est pas (Netten et Germain, 2005).

Des études canadiennes étayent les conclusions de Michel Paradis selon lesquelles une emphase explicite sur les formes et règles grammaticales ne se traduit pas nécessairement par l'expression orale spontanée. Une étude menée en 2005 par Netten et Germain portait sur deux classes d'élèves de 6^e année ayant suivi le même nombre d'heures d'enseignement en français au cours d'une période de cinq mois. Les élèves de la classe A ont passé beaucoup de temps à développer le savoir explicite de la langue en mettant l'accent sur l'orthographe, la prononciation et la correction des erreurs. L'enseignant de la classe B a utilisé une stratégie consistant à mettre davantage l'accent sur la fluidité de la langue et l'interaction entre élèves,

les questions ouvertes et la personnalisation¹⁴. Malgré l'absence d'emphase sur la forme langagière, les élèves de la classe B ont montré qu'ils étaient davantage capables de s'exprimer oralement avec un degré élevé de spontanéité et d'exactitude que leurs camarades de la classe A.

Rôle de l'enseignement explicite

Si mettre l'accent sur la forme grammaticale et langagière n'est probablement pas le moyen le plus efficace d'apprendre une deuxième langue, on ne devrait quand même pas mettre entièrement de côté l'enseignement explicite. Selon Netten et Germain (2005), « le rôle de l'enseignement explicite n'est pas de faciliter l'acquisition en tant que telle, mais d'aider les élèves à parler la langue qu'ils apprennent ou ont apprise avec plus d'exactitude » (p. 195). Certains émettent l'hypothèse que l'enseignement explicite pouvait servir les élèves en soulignant leurs erreurs et en leur permettant de se corriger. La recherche semble indiquer qu'un mélange des méthodes implicite et explicite dans l'enseignement d'une deuxième langue est préférable. Ainsi, les méthodes d'enseignement qui préconisent la correction et l'attention à la forme dans le cadre de tâches utiles et de communication peuvent produire de bons résultats, car elles permettent de tirer parti des avantages pour l'apprentissage des deux types de stratégies : explicite et implicite (Dagenais, 2008).

Français langue seconde et acquisition des compétences dans la langue première

Une raison qui est souvent invoquée par les gens qui hésitent à inscrire leurs enfants dans les programmes de FLS est que l'apprentissage du français langue seconde, surtout à un jeune âge, peut entraver ou retarder l'acquisition des compétences en anglais. Non seulement cela inquiète les parents qui songent à inscrire leur enfant dans un programme d'immersion en français ou de français intensif, mais aussi ceux qui pensent que le temps consacré au français de base pourrait être mieux utilisé à améliorer les compétences en littératie en anglais.

Cependant, le concept de *bilinguisme additif* s'oppose directement à ces craintes. La conviction que l'apprentissage d'une deuxième langue ne nuit pas à l'acquisition de la langue première est un principe qui sous-tend tous les programmes d'immersion dans une deuxième langue. Certains affirment que c'est en possédant d'excellentes compétences dans la langue première qu'il est possible d'apprendre une deuxième langue, mais selon la recherche, apprendre une deuxième langue améliore aussi la connaissance de la première et les compétences en littératie générale. La maîtrise de la langue première n'est pas une condition préalable à l'apprentissage d'une deuxième langue. Les élèves peuvent plutôt développer compétence et aisance dans une langue seconde tout en continuant d'apprendre la langue première, comme c'est le cas pour les élèves des programmes d'immersion en français.

D'après certaines études, pendant une durée limitée les élèves des programmes d'immersion n'obtiennent pas d'aussi bons résultats que leurs camarades dont la scolarité se fait dans la

14. Comme il est défini dans le document ministériel *L'apprentissage pour tous, maternelle–12^e année, personnalisation* signifie que « l'élève est placé au centre de la démarche de manière à recevoir une évaluation et un enseignement qui sont parfaitement adaptés à ses besoins d'apprentissage et à son niveau de motivation. » (Ontario, ministère de l'Éducation, 2011a, p. 8).

langue première, mais cela ne dure pas. Les élèves des programmes d'immersion enregistrent des résultats inférieurs aux tests relatifs à certaines compétences en littératie précoce, comme le vocabulaire, l'orthographe et la ponctuation. Toutefois, ce retard disparaît dans l'année ou les deux années qui suivent le moment où les élèves des programmes d'immersion commencent à étudier la langue première (Fortune et Menke, 2010; Lapkin, Hart et Turnbull, 2003). Les élèves sont en mesure de « rattraper leur retard », probablement en transférant des compétences essentielles, y compris en littératie, du français à l'anglais et inversement (Dagenais, 2008).

Le français langue seconde pour tous

Malgré les nombreux avantages et atouts associés à l'apprentissage des langues, certains élèves ont été découragés de suivre les programmes de FLS. La section suivante répond à l'idée fausse que les programmes de FLS ne conviennent ni aux apprenants de la langue anglaise ni aux élèves ayant des besoins particuliers.

Apprenants de la langue anglaise

L'idée que les programmes de FLS ne conviennent pas aux apprenants de la langue anglaise¹⁵ repose peut-être sur l'hypothèse que l'apprentissage d'une autre langue désavantage ou entrave injustement les élèves qui ne maîtrisent pas encore complètement la langue anglaise. Demander à ces élèves d'apprendre une deuxième langue, suppose-t-on, place un stress indu sur leur capacité d'apprendre et peut même les empêcher de s'améliorer en anglais.

Aucune preuve n'étaye cette hypothèse. En fait, selon la recherche, permettre aux apprenants de la langue anglaise de suivre des cours de FLS peut avoir une incidence positive sur leur apprentissage de l'anglais (Lapkin, Mady, et Arnott, 2008, p. 11). Dans une étude menée par Bild et Swain (1989), on a fait passer aux élèves de 8^e année d'un programme bilingue anglais-français offert en Ontario des tests oraux et écrits pour évaluer leur connaissance du français. Les élèves sélectionnés pour cette étude ont été choisis en fonction de leur langue maternelle : l'anglais, l'italien ou une langue non romane. Les élèves bilingues, ou ceux qui connaissaient bien l'anglais et l'italien ou une autre langue, ont obtenu des résultats bien meilleurs dans presque tous les aspects étudiés que ceux qui ne parlent que l'anglais. D'autres études ont aussi conclu que la connaissance d'une deuxième langue facilite l'apprentissage d'une troisième. (Hoti et coll., 2011; Björklund et Mård-Miettinen, 2011, p. 29). Par conséquent, on considère que les élèves bilingues sont d'excellents candidats pour les programmes d'immersion en français.

D'après les résultats d'une étude menée récemment auprès d'apprenants de la langue anglaise qui ont suivi des programmes de FLS, ces élèves peuvent obtenir de très bons résultats en FLS. Parmi les élèves interrogés, 87 % ont dit que leur français était bon ou suffisamment

15. Comme il est indiqué dans le document ministériel intitulé *Many Roots, Many Voices*, les apprenants de la langue anglaise sont des élèves des écoles de langue anglaise dont la langue première est autre que l'anglais ou un anglais différent de celui utilisé dans les écoles de l'Ontario et qui, au départ, ont parfois besoin d'interventions pour bien maîtriser l'anglais (Ontario, ministère de l'Éducation, 2005, p. 48; www.edu.gov.on.ca/eng/document/manyroots/manyroots.pdf).

bon pour poursuivre le programme de FLS à un niveau supérieur. Environ deux tiers ont dit que leur connaissance du français était assez bonne pour se débrouiller dans des situations sociales, consulter les médias en français et postuler pour un poste nécessitant la connaissance du français. Quatre-vingt-quinze pourcent des parents immigrants qui ont inscrit leurs enfants apprenant la langue anglaise à un programme d'immersion en français ont dit être satisfaits de leur décision et du programme (CPF, 2010, p. 8).

Les raisons d'encourager les apprenants de la langue anglaise à participer aux programmes de FLS sont nombreuses. En plus de faciliter l'apprentissage de l'anglais, le trilinguisme comporte de nombreux avantages. La capacité de communiquer dans plusieurs langues peut améliorer la compréhension et l'appréciation de la diversité mondiale. Les personnes multilingues bénéficient aussi d'avantages pratiques; par exemple, elles disposent d'un plus grand nombre de possibilités sur le marché du travail et sur le plan des études (Archibald et coll., 2006). Conscientes de ces avantages et de la capacité considérable des élèves à apprendre, certaines régions d'Europe ont déjà mis sur pied des programmes de langue dans le but précis de former un plus grand nombre d'élèves trilingues (Ytsma, 2001; Cummins, 2007).

Élèves ayant des besoins particuliers

Les parents et le personnel scolaire s'efforcent de fournir un soutien approprié lorsque les élèves font face à des difficultés dans n'importe quelle matière. En ce qui concerne le FLS, un certain nombre de chercheurs universitaires affirment que, dans de bonnes conditions, tous les enfants sont capables d'apprendre deux langues.

Selon Archibald et coll. (2006), « les élèves qui ont des besoins particuliers sont aussi capables d'apprendre une deuxième langue. Comme pour les autres matières, ces élèves ont besoin d'adaptations, mais rien ne les empêche d'apprendre une deuxième langue » (p. 2). C'est pourquoi, d'après certains universitaires, il faut créer des environnements où les élèves se sentent à l'aise pour s'exprimer dans une autre langue (Gersten et Woodward, 1994). D'autres experts soulignent la nécessité de la différenciation pédagogique.

La différenciation pédagogique est une méthode pédagogique qui reconnaît les besoins en matière d'apprentissage de tous les élèves, y compris ceux qui ont des besoins particuliers, ceux qui excellent et tous ceux qui se situent entre les deux. Pour adapter l'enseignement aux besoins des apprenants, le personnel enseignant prend connaissance des styles d'apprentissage et des préférences, intérêts, état de préparation et niveau de tous les élèves, ainsi que des facteurs qui motivent ces derniers. Les enseignantes et enseignants sont ensuite en mesure d'adapter le contenu de leur enseignement et leurs méthodes pédagogiques aux besoins et aux intérêts de chacun.

Fortune et Menke (2010, p. 10) offrent un certain nombre de principes pour guider les méthodes d'enseignement d'une langue supplémentaire, qui comprennent ce qui suit :

- Considérer l'élève comme une personne unique.
- Faire des besoins de l'élève la priorité absolue.
- Avoir des attentes élevées pour tous les apprenants.
- Avoir confiance en la capacité universelle de l'être humain à apprendre les langues.

Motivation et exposition à la langue et à la culture françaises en dehors de la salle de classe

Le personnel scolaire et les parents constatent que les élèves sont motivés à réussir dans une matière lorsqu'ils s'y intéressent, participent activement en classe ou y consacrent du temps en dehors de la salle de classe. En ce qui concerne l'apprentissage d'une langue seconde, un grand nombre de recherches ont été menées sur le lien entre l'attitude de l'élève envers la langue et ses résultats. Il est difficile de déterminer si une attitude positive contribue à de bons résultats ou si c'est le fait de réussir qui crée une attitude positive envers la langue. Malgré l'absence de conclusions prouvant que la motivation permet de réussir dans une langue seconde, il existe des éléments indiquant que la motivation est associée à la volonté de continuer d'apprendre (Lightbown et Spada, 2006).

La volonté d'apprendre une deuxième langue se traduit de deux manières, l'une n'excluant pas l'autre : la *motivation instrumentale* et la *motivation intégrative*. On parle de motivation instrumentale lorsqu'un élève décide d'apprendre une autre langue pour des raisons pratiques, par exemple pour avoir de meilleures chances d'emploi. À l'opposé, on qualifie de motivation intégrative la volonté d'apprendre une deuxième langue pour s'épanouir sur le plan personnel ou enrichir sa culture. La motivation de parler une autre langue peut être la conséquence de l'interaction avec des personnes qui parlent la langue qu'on souhaite apprendre ou peut découler de la volonté d'interagir dans cette langue (Lightbown et Spada, 2006).

On a constaté que le fait d'être exposé au français en dehors de la salle de classe, par exemple dans le cadre de programmes d'échange ou de visites prolongées, intensifiait la motivation. Lors d'une étude menée auprès de jeunes de langue anglaise et de langue française âgés de 14 à 16 ans ayant participé à un programme d'échange bénévole de deux semaines, on a constaté que la participation au programme avait eu une incidence positive sur la motivation d'apprendre la langue seconde (Mady et Arnott, 2010). Les élèves qui ont participé à ce programme ont participé à deux festivals culturels en tant que bénévoles, l'un dans leur ville, l'autre à l'endroit où la langue seconde est la langue prédominante, de sorte qu'ils ont dû utiliser les deux langues officielles pour fonctionner et communiquer à l'extérieur de l'école.

Par ailleurs, on a constaté que les échanges entre élèves de langue anglaise et élèves de langue française ont des conséquences positives sur l'apprentissage de la langue. Lors d'une étude de cas effectuée auprès de classes d'immersion de 6^e année au Québec et en Ontario, les élèves qui ont participé au programme ont dit avoir davantage confiance en leurs capacités et leur connaissance de la deuxième langue depuis cet échange. L'auteur de l'étude conclut qu'un contact même bref avec des personnes qui parlent la langue seconde par des occasions d'interactions authentiques ou par la rencontre de modèles de rôle peut permettre d'améliorer l'apprentissage en classe (MacFarlane, 2001). Même si cette étude n'a établi aucun lien explicite avec la motivation instrumentale ou intégrative, on peut dire qu'un programme d'échange ou la communication avec des francophones grâce à la technologie relèvent probablement dans ces deux formes de motivation : une exposition positive à un groupe d'une autre langue permettrait aux élèves de nouer des liens personnels positifs tout en leur permettant de faire l'expérience de quelques-unes des occasions offertes aux personnes capables de s'exprimer avec assurance dans une langue seconde.

Regard sur l'avenir

Le Cadre stratégique pour l'apprentissage du FLS de la maternelle à la 12^e année a été établi pour renforcer le FLS en Ontario en aidant les conseils scolaires de langue anglaise à offrir aux élèves toutes les possibilités d'atteindre leur plein potentiel en FLS.

Quelles seront les répercussions de ce cadre stratégique pour les élèves, aussi bien pour ceux qui viennent d'entrer au palier élémentaire que pour ceux qui entrent dans le monde du travail ou commencent leurs études postsecondaires?

Grâce aux objectifs clairement définis pour le FLS et en réponse à l'appel à l'action lancé dans le présent document, on peut raisonnablement s'attendre à ce que les efforts déployés pour renforcer le FLS se propagent dans toute la province. La collecte des données aura permis aux intervenants d'analyser l'efficacité des initiatives à court et à long terme, et des mesures prises pour favoriser la réalisation de ces objectifs ambitieux.

Dans une société en évolution constante où l'importance des langues devient de plus en plus évidente, on peut s'imaginer où en sera le FLS en Ontario dans dix ans. L'apprentissage du français sera largement reconnu comme une composante essentielle de la scolarité de chaque enfant. Les élèves des programmes de FLS auront les connaissances, la compréhension et les compétences requises pour communiquer avec assurance en français. Les parents, le personnel scolaire et les collectivités aideront les élèves à devenir des apprenants à vie et chercheront des moyens de continuer d'améliorer les programmes de FLS.

Dans dix ans, il est probable que les intervenants pour le FLS devront répondre à d'autres questions et relever d'autres défis, et qu'ils seront confrontés à de nouvelles possibilités motivantes. Il est indispensable que ce document ne soit pas considéré seulement comme un plan décennal, mais aussi comme un outil qui permettra au FLS de continuer sur sa lancée dans l'intérêt des élèves de l'Ontario.

Annexe A : Sommaire des programmes de FLS dans les conseils scolaires de langue anglaise de l'Ontario

	ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	ÉCOLES SECONDAIRES
PROGRAMMES DE BASE	<ul style="list-style-type: none"> Les élèves qui suivent le programme de français de base doivent avoir fait au moins 600 heures de français à la fin de la 8^e année. Le curriculum pour le français de base de l'Ontario décrit les attentes précises de la 4^e à la 8^e année. Tous les élèves de la 4^e à la 8^e année doivent suivre le programme de français de base*, sauf s'ils sont inscrits aux programmes de français intensifs ou d'immersion. 	<ul style="list-style-type: none"> Un crédit de FLS (110 heures) est obligatoire pour obtenir le diplôme d'études secondaires. Le curriculum pour le français de base de l'Ontario décrit les attentes précises relatives aux cours appliqués et théoriques de français de base en 9^e et en 10^e année, qui ouvrent la voie à des cours ouverts et préuniversitaires en 11^e et 12^e année. Pour répondre aux besoins des élèves, les conseils scolaires doivent offrir des cours théoriques et appliqués de français langue seconde en 9^e et en 10^e années. De la 9^e à la 12^e année les écoles doivent offrir au moins le programme de base de français.
PROGRAMMES INTENSIFS	<ul style="list-style-type: none"> Les élèves qui suivent le programme de français intensif doivent avoir fait au moins 1 260 heures de français à la fin de la 8^e année. Au moins 25 % de l'ensemble des matières est enseigné en français. Le curriculum pour le français intensif de l'Ontario décrit les attentes relatives aux classes de la 4^e à la 8^e année. Les conseils scolaires sont libres d'offrir des cours de français intensif avant la 4^e année. Le français est enseigné en tant que matière et est la langue d'enseignement d'au moins une autre matière. Les conseils sont libres de décider quelles matières seront enseignées en français et en quelle année commencera l'enseignement en anglais. Les élèves suivent le même curriculum pour les autres matières que leurs camarades des programmes de langue anglaise. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour mener le programme à bien, les élèves doivent accumuler au moins sept crédits en français : quatre cours de français intensif (un par année d'études) et trois autres matières enseignées en français. Le curriculum pour le français intensif de l'Ontario décrit les attentes précises relatives aux cours de français intensif de la 9^e à la 12^e année. Les conseils scolaires sont libres de décider quelles matières seront enseignées en français. Les élèves suivent le même curriculum pour les autres matières enseignées en français que leurs camarades des programmes de langue anglaise.

* Reconnaisant l'importance des langues et cultures des collectivités des Premières Nations, des Métis et des Inuit, le Ministère offre un programme-cadre de langues autochtones de la 1^{re} à la 12^e année. Les étudiants inscrits à un programme de langue autochtone peuvent être exemptés de l'obligation d'apprentissage le FLS (Ontario, ministère de l'Éducation, 2007, p. 28).

	ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	ÉCOLES SECONDAIRES
PROGRAMMES D'IMMERSION	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves qui suivent le programme d'immersion en français doivent avoir fait au moins 3 800 heures de français à la fin de la 8^e année. • Au moins 50 % de l'ensemble des matières est enseigné en français. • Étant donné que la recherche indique que la maîtrise du français des élèves augmente avec le nombre d'heures d'instruction, beaucoup de programmes d'immersion dépassent cette exigence minimale. • Le curriculum de l'Ontario décrit les attentes précises de la 1^{re} année à la 8^e année. • Les conseils scolaires sont libres de commencer les programmes d'immersion en français pendant les années primaires ou plus tard. • Le français est enseigné en tant que matière et est la langue d'enseignement de deux autres matières ou plus. • Dans les programmes d'immersion qui débutent en 1^{re} année, toutes les matières sont généralement offertes en français (c'est-à-dire 100 % du temps d'instruction) jusqu'à la 3^e ou la 4^e année. • Les conseils sont libres de décider quelles matières seront enseignées en français et en quelle année commencera l'enseignement en anglais. • Les élèves suivent le même curriculum pour les autres matières enseignées en français que leurs camarades des programmes de langue anglaise. • Les élèves qui commencent à étudier l'anglais en 3^e ou en 4^e année devront satisfaire aux attentes décrites dans le <i>curriculum de l'Ontario de la 1^{re} à la 8^e année : Langue, 2006</i> entre la 3^e ou la 4^e année et la 8^e année. • Les élèves qui ont mené à bien un programme d'immersion en français au palier élémentaire peuvent continuer dans un programme de français intensif ou d'immersion en français au palier secondaire. Dans les cas où seul le français de base est offert au palier secondaire, on devrait envisager un placement avancé pour les élèves qui ont suivi un programme de français intensif ou d'immersion au palier élémentaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour mener le programme à bien, les élèves doivent accumuler au moins dix crédits en français : quatre cours d'immersion en français (un par année d'études) et au moins six autres matières enseignées en français. • Le curriculum de l'Ontario décrit les attentes précises relatives au programme d'immersion en français de la 9^e à la 12^e année. • Les conseils scolaires sont libres de décider quelles matières seront enseignées en français. • Les élèves suivent le même curriculum pour les autres matières enseignées que leurs camarades des programmes de langue anglaise.

Annexe B : Collecte et analyse des données à l'appui des objectifs d'apprentissage du FLS

Les suggestions suivantes ont pour but de faciliter la collecte et l'analyse des données et d'appuyer ainsi les trois objectifs d'apprentissage du FLS énoncés dans ce document (page 10).

Généralités
<ul style="list-style-type: none">• Quel est le pourcentage d'élèves du palier élémentaire qui atteignent le niveau 3 ou 4 de FLS pour chaque année d'études et chaque programme?• Quel est le pourcentage d'élèves du palier secondaire qui atteignent le niveau 3 ou 4 de FLS pour chaque année d'études et chaque programme?• Que disent les résultats des évaluations diagnostiques à propos du rendement des élèves en FLS?• Quel est le pourcentage d'élèves qui améliorent leur rendement scolaire en FLS?• Y a-t-il des élèves qui substituent le FLS par d'autres cours? Si oui, quels sont ces cours et dans quelle année d'études? Pour quelle raison?• Quel est le pourcentage d'élèves du palier secondaire qui abandonnent un cours de FLS en cours de route?• A-t-on déjà annulé des cours de FLS dans des écoles secondaires? Si oui, pour quelle raison?• Les élèves ont-ils accès à l'apprentissage électronique ou à des méthodes de prestation de programme innovatrices?• Les élèves bénéficient-ils de possibilités d'être davantage exposés au français ou de connaître la culture française?• Offre-t-on des possibilités aux élèves de donner leur avis et leur rétroaction, afin de renforcer les programmes de FLS?• Quel est le pourcentage d'élèves de FLS qui participent aux activités parascolaires de FLS (arts oratoires, etc.)?
Français de base
<ul style="list-style-type: none">• Quels cours de français de base sont offerts dans chaque école secondaire?• Quel est le pourcentage d'élèves du programme de français de 9^e année qui poursuivent le programme en 10^e, 11^e et 12^e année?• Quel est le pourcentage d'élèves du programme de français de base qui poursuivent des études postsecondaires en français?• Dans quelle mesure le programme de français de base est-il inclus dans les évaluations de l'efficacité de l'école?

Immersion en français et français intensif
<ul style="list-style-type: none"> • Quel pourcentage d'élèves du conseil sont inscrits aux cours d'immersion en français ou de français intensif? • Quel pourcentage d'élèves quittent le programme à la fin de chaque année d'études? Pourquoi? • Combien de cours sont offerts dans chaque programme d'immersion en français ou de français intensif dans les écoles secondaires? • Quels facteurs contribuent à l'inscription ou à la non-inscription aux programmes d'immersion en français ou de français intensif?
Enseignantes et enseignants
<ul style="list-style-type: none"> • Combien d'occasions d'apprentissage professionnels sont offertes en FLS spécifiquement? • Les enseignantes et enseignants du FLS sont-ils soutenus par les membres du personnel cadre qui ont de l'expertise en français? • Les enseignantes et enseignants ont-ils accès aux méthodes de prestation de l'apprentissage électronique ou innovantes? • Quel pourcentage d'enseignantes et enseignants du FLS demandent à quitter le programme de FLS ou cessent d'enseigner?
Engagement et participation des parents
<ul style="list-style-type: none"> • Y a-t-il une association locale de parents d'élèves inscrits aux cours de FLS? • Y a-t-il un groupe de travail local sur l'apprentissage du FLS comprenant des représentantes et représentants des parents et de la collectivité? • Les conseils d'école comprennent-ils un représentant des parents d'élèves suivant des cours de FLS? • A-t-on demandé des subventions pour la participation et l'engagement des parents ou une telle subvention a-t-elle été octroyée pour les initiatives de FLS? • Quels moyens existent pour informer les nouveaux arrivants des possibilités offertes en FLS? • Quels moyens existent pour informer les parents d'enfants d'âge préscolaire sur les programmes de FLS?
Sujets de sondage possibles
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les élèves se sentent-ils capables de s'exprimer en français à la fin des 6^e, 8^e, 9^e et 12^e années? • Quelle est l'attitude des élèves du palier élémentaire et secondaire concernant l'apprentissage du FLS? • Quelles sont les raisons avancées par les élèves qui décident de suivre ou de ne pas suivre des cours de français de base en 10^e, 11^e et 12^e années? • Quelles sont les raisons avancées par les élèves ou les parents lorsqu'ils quittent un programme d'immersion en français ou un programme de français intensif?

Références

Adam, D. (2005). *Rapport annuel du Commissariat aux langues officielles*. Ottawa : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Consultable à www.ocol-clo.gc.ca/docs/f/2004_05_f.pdf.

Alberta Éducation. (2008). La classe de FLS au palier secondaire. Dans *FLS guide to implementation – Grade 10 to Grade 12 (three-year)*, chapitre 2. Rapport. Consultable à www.education.alberta.ca/media/904503/chap2.pdf.

Archibald, J, S. Roy, S. Harmel, K. Jesney, E. Dewey, S. Moisik, S et coll. (septembre 2006). *A review of the literature on second-language learning*. Language Research Centre (LRC) de l'Université de Calgary. Consultable à <http://education.alberta.ca/media/616813/litreview.pdf>.

Bialystok, E. (s.d.). Research focus and publications. Extrait le 30 octobre 2012 du site Web du Baycrest Centre for Geriatric Care, à <http://research.baycrest.org/ebialystok>.

Bild, E.R. et M. Swain. (1989). Minority-language students in a French immersion programme: Their French proficiency. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 10(3), 255-274.

Björklund, S. et K. Mård-Miettinen. (2011). Integrating multiple languages in immersion: Swedish immersion in Finland. Dans D.R. Tedick, D. Christian, et T.W. Williams (éditeurs), *Immersion education: Practices, policies, possibilities*, chapitre 2. Bristol, R.-U.: Multilingual Matters.

Canale, M. et M. Swain. (1980). Theoretical bases of communicative approaches to second-language teaching and testing. *Applied Linguistics*, 1(1), 2.

CECR (*Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*). (2001). Conseil de l'Europe. Cambridge : Cambridge University Press.

CPF (Canadian Parents for French). (2010). *The state of French second-language education in Canada*. Extrait le 30 octobre 2012 du site [www.cpf.ca/eng/pdf/FINAL%20FLS%20REPORT%20\(ENGLISH\)PDF](http://www.cpf.ca/eng/pdf/FINAL%20FLS%20REPORT%20(ENGLISH)PDF).

Cummins, J. (1998). Immersion education for the millennium : What have we learned from 30 years of research on second language immersion? Dans M. R. Childs and R. M. Bostwick (Eds.), *Learning through two languages: Research and practice. Second Katoh Gakuen International Symposium on Immersion and Bilingual Education*. (p. 34-47). Numazu, Japan : Katoh Gakuen. Extrait le 30 octobre 2012 du site www.carla.umn.edu/cobalnt/modules/strategies/immersion2000.html.

Cummins, J. (juin 2007). *Promoting literacy in multilingual contexts*. Monographie 5. Toronto : OISE/University of Toronto. Extrait le 30 octobre 2012 du site www.edu.gov.on.ca/eng/literacynumeracy/inspire/research/Cummins.pdf.

- Dagenais, D. (2008). Developing a critical awareness of language diversity in immersion. Dans T. W. Fortune et D.J. Tedick (éd.). *Pathways to multilingualism: Evolving perspectives on immersion education*, chapitre 10. Bristol, R.-U.: Multilingual Matters.
- Feuille de route pour la dualité linguistique canadienne 2008-2013 : Agir pour l'avenir*. Extrait le 30 octobre 2012 du site www.pch.gc.ca/pgm/slo-ols/pubs/08-13-LDL/106-fra.cfm.
- Fortune, T. et M.R. Menke. (2010). *Struggling learners and language immersion education: Research-based, practitioner-informed responses to educators' top questions*. CARLA Publication Series. Minneapolis : University of Minnesota, Center for Advanced Research on Language Acquisition.
- Fraser, G. (2008). Rapport annuel du Commissariat aux langues officielles couvrant la période du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008, Chapitre III – Partie 1 : La promotion de la dualité linguistique. Consultable à www.ocol-clo.gc.ca/html/ar_ra_2007_08_chap3_1_f.php.
- Fraser, G. (2011). Rapport annuel du Commissariat aux langues officielles couvrant la période du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011, chapitre 1 : Un état de la situation. Consultable à www.ocol-clo.gc.ca/html/ar_ra_2010_11_p6_f.php.
- Genesee, F. (1994). Integrating language and content: Lessons from immersion. Extrait le 30 octobre 2012 du site www.eric.ed.gov:80/PDFS/ED390284.pdf.
- Genesee, F. (2008). Dual language in the global village. Dans T. W. Fortune et D.J. Tedick (éd.), *Pathways to multilingualism: Evolving perspectives on immersion education*, chapitre 2. Bristol, R.-U. : Multilingual Matters.
- Gersten, R. et J. Woodward. (1994). The language-minority student and special education: Issues, trends, and paradoxes. *Exceptional children*, 60(4), 310-322.
- The Hamilton Spectator. (24 janvier 2004). « It pays to be bilingual in Canada. »
- Hart, D., S. Lapkin, S. Mison et S. Arnott. (18 août 2010). *Needs analysis: French immersion homework help program*. Rapport soumis à Canadian Parents for French. Toronto : Centre de recherche éducative en langues et littératies, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario/ Université de Toronto.
- Hoti A., S. Heinzmann, M. Müller, M. Oliveira, W. Wicki et E. Werlen. (2011). Introducing a second foreign language in Swiss primary schools: the effect of L2 listening and reading skills on L3 acquisition. *International Journal of Multilingualism*, 8(2), 98-116.
- Jedwab, J. (s.d.). Valorisation et validation du bilinguisme au Canada. Archives du Commissariat aux langues officielles. Extrait le 30 octobre 2012 du site www.ocol-clo.gc.ca/html/jedwab_biling_f.php.
- Lapkin, S., D. Hart et M. Turnbull (2003). Grade 6 French Immersion students' performance on large-scale reading, writing, and mathematics tests: Building explanations. *Alberta Journal of Educational Research*, 49(1), 6-23.
- Lapkin, S., C. Mady et S. Arnott. (2009). Research perspectives on core French: A literature review. *Canadian Journal of Applied Linguistics / Revue canadienne de linguistique appliquée*, 12(2), 6-30.

Lazaruk, W. (2007). Linguistic, academic, and cognitive benefits of French immersion. *The Canadian Modern Language Review*, 63(5), 605-628.

Lightbown, P.M. et N. Spada. (2006). *How languages are learned*. 3^e édition. Oxford : Oxford University Press.

MacFarlane, A. (2001). Are brief contact experiences and classroom language learning complementary? *Canadian Modern Language Review*, 58, 63-83.

Mady, C. et S. Arnott. (2010). Exploring the “situation” of situational willingness to communicate: A voluntary youth exchange perspective. *Canadian Journal of Applied Linguistics / Revue canadienne de linguistique appliquée*, 13(2), 1-25.

Majhanovich, S., F. Faez, M. Smith, M. Taylor, L. Vandergrift et coll. (mars 2010). *Interim report: Describing FSL language competencies: The CEFR within an Ontario context. Research report to the Ontario Ministry of Education on the study of French immersion participants*.

Mollica, A., G. Phillips et M. Smith. (2005). *Teaching and learning French as a second language: Core French in the elementary schools of Ontario*. Toronto : Ontario Modern Language Teachers' Association.

Netten, J. et C. Germain. (automne 2005). Pedagogy and second-language learning: Lessons learned from intensive French. *Canadian Journal of Applied Linguistics / Revue canadienne de linguistique appliquée*, 8 (2), 183-210. Extrait le 30 octobre 2012 du site www.caslt.org/pdf/15-Netten-Germain-CJAL-ACLA-Halifax-2005-rev-07.PDF.

Ontario. Ministère de l'Éducation. (2005). *Many roots, many voices: Supporting English language learners in every classroom*. Toronto : Auteur. Consultable à www.edu.gov.on.ca/eng/document/manyroots/manyroots.pdf.

Ontario. Ministère de l'Éducation. (2007). *Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit*. Toronto : Auteur. Consultable à www.edu.gov.on.ca/fre/aboriginal/fnmiFrameworkf.pdf.

Ontario. Ministère de l'Éducation. (2011a). *L'apprentissage pour tous: Guide d'évaluation et d'enseignement efficaces pour tous les élèves de la maternelle à la 12^e année* (version provisoire). Toronto : Auteur. Consultable à www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/spaced/LearningforAll2011Fr.pdf.

Ontario. Ministère de l'Éducation. (2011b). *Les écoles de l'Ontario de la maternelle à la 12^e année : Politiques et programmes*. Toronto : Auteur. Consultable à www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/os/ONSchoolsFr.pdf.

OPSBA (Ontario Public School Boards' Association). (Octobre 2007). *Core French in Ontario public schools: OPSBA survey of school boards*. Extrait le 30 octobre 2012 du site www.opsba.org/index.php?q=advocacy_and_action/core_french.

OSTA (Ontario Student Trustees' Association). (2006). *Culture and community: Bilingualism in Ontario's schools*. Rapport. Extrait le 30 octobre 2012 du site http://osta-aeco.org/en/more_media/reports/2006/2006%20-%20Culture%20and%20Community,%20Bilingualism%20in%20Ontario%27s%20Schools.pdf.

Paradis, M. (2004). *A neurolinguistic theory of bilingualism*. Philadelphie : John Benjamins Publishing.

Puren, C. (septembre-octobre 2006). De l'approche communicative à la perspective actionnelle. *Le français dans le monde*, 347, 37-40.

Saskatchewan Learning. French Education and Languages Branch. (2005). *Handbook for administrators: French second language programs*. Consultable à www.education.gov.sk.ca/handbook_admin.

Statistique Canada. (2004). *L'immersion en français trente ans plus tard*. Ottawa : Auteur. Consultable à www.statcan.gc.ca/pub/81-004-x/200406/6923-fra.htm.

Terre-Neuve-et-Labrador. Ministère de l'Éducation. (2011). *Core French 1200 Interim Guide*. (2011). Rapport Consultable à <http://www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/curriculum/guides/corefrench/core/CoreFrench1200-Guide.pdf>

Visagie, N. (25 janvier 2010). The importance of learning French: Interview with auteur and renowned French teacher, Laura K. Lawless. Extrait le 30 octobre 2012 du site <http://www.nadine-visagie.com/the-importance-of-learning-french>.

Wachowicz, S. (2002). Impact of second language education on intellectual development, student achievement, socialization, and economic potential of student or province. Dans *Impact of second language on first language learning*. Edmonton : Edmonton Public School Board. Consultable à http://www.district18.nbed.nb.ca/sites/district18.nbed.nb.ca/files/doc/edservice/508/impact_of_second_language_on_first_language_learning.pdf.

Ytsma, J. (2001). Towards a typology of trilingual primary education. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, 4(1), 11-22.

♻️ Imprimé sur du papier recyclé

12-234

ISBN 978-1-4606-0765-7 (imprimé)

ISBN 978-1-4606-0766-4 (PDF)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2013